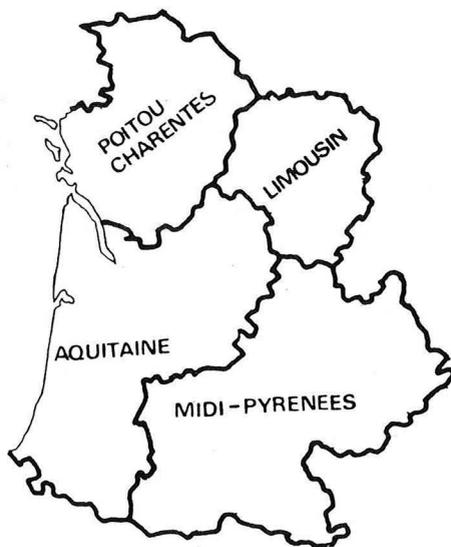


# AQVITANIA

TOME 9  
1991

UNE REVUE INTER-RÉGIONALE  
D'ARCHÉOLOGIE



EDITIONS DE LA FEDERATION AQVITANIA

---

## SOMMAIRE

---

Fanette LAUBENHEIMER et † Brigitte WATIER, <i>Les amphores des Allées de Tourny à Bordeaux</i> .....	5
Raymond MONTURET et Dominique TARDY, <i>Programmes d'architecture augustéenne à Agen</i> .....	41
Philippe GRUAT, Jacques MANISCALCO, Hélène MARTIN et Eric CRUBEZY, <i>Aux origines de Rodez (Aveyron) : les fouilles de la caserne Rauch</i> .....	61
Dominique SIMON-HIERNARD et Jean HIERNARD, <i>Un groupe de tombes du Bas-Empire et le rempart romain de Poitiers (Vienne, Limonum Pictonum)</i> .	105
Sylvie FABRE-DUPONT et Pierre RÉGALDO-SAINT BLANCARD, <i>Un artisanat céramique groupé aux portes de la ville de Marmande</i> .....	119
Bruno BIZOT et Eric RIETH, <i>Deux épaves d'époque moderne à Bouliac (Gironde)</i> .....	177

---

## NOTES ET DOCUMENTS

---

Alain BEYNEIX, <i>Une hache de type «ibérique» au Bartoc à Sempesserre (Gers)</i> .....	245
Philippe GARDES, <i>Eléments de typologie protohistorique landaise : les urnes à rebord interne</i> .....	251
René PAUC, <i>Sur des sigillées intruses de Carrade</i> .....	257
Jacques GACHINA et José GOMEZ DE SOTO, <i>De la datation d'un objet des Nougérées à Saint-James, Port d'Envaux (Charente-Maritime)</i> .....	265
Christine Le Noheh, Patricia Rifa, Daniel Schaad, <i>Note sur un autel votif découvert à Eauze (Gers)</i> .....	269
Jean-François PICHONNEAU, <i>Le rempart antique de Bazas</i> .....	277

Philippe Gruat \*, Jacques Maniscalco \*\*, H  l  ne Martin \*\*\* et Eric Crubezy \*\*\*\*

## Aux origines de Rodez (Aveyron) : les fouilles de la caserne Rauch

### R  sum  

La fouille d'un terrain de pr  s de 2 ha, situ      l'  cart du c  ur historique de Rodez, n'a livr   que des structures pr  -august  ennes non boulevers  es par les occupations suivantes comme c'est tr  s souvent le cas *intra-muros*. Il s'agit surtout d'un foss  , de trois puits et de neuf fosses apparemment am  nag  es aux seules fins de recevoir les d  p  ts organis  s observ  s. Au vu de ces r  sultats, notamment de l'  tude ost  ologique, il appara  t que les cavit  s ruth  noises n'ont pas de fonction ou de caract  re fun  raire contrairement    certaines du Toulousain, mais sont vraisemblablement des excavations    offrandes li  es    un culte chthonien. Le mat  riel d'importation, particuli  rement abondant et diversifi  , confirme les origines pr  -c  sariennes de Rodez.

### Abstract

The excavations in a two hectare area which is out of the way of the historical center of Rodez only gave away but pre-augustan remains which had not been destroyed by the following human occupations as it is often the case *intra-muros*. It is mainly composed of one ditch, three wells and nine pits which were supposedly implemented with the aim of receiving arranged deposits. Judging from these results, in particular the study of bones, the cavities from Rodez have not got any funerary function or character contrary to these from the Toulouse area but they are probably excavations for offerings related to the chthonian cult. The imported ceramics which are particularly numerous and varied bear out the pre-caesarian origins of Rodez.

---

\* Philippe Gruat, doctorant    l'Universit   de Toulouse-Le Mirail et contractuel du S. R. A. de Midi-Pyr  n  es, Le Bourg 12630 Montrozier.

\*\* Jacques Maniscalco, contractuel du S. R. A. de Midi-Pyr  n  es, Le Vignal, 12850 Sainte-Radegonde.

\*\*\* H  l  ne Martin,   tudiante    l'Universit   Toulouse le Mirail.

\*\*\*\* Eric Crubezy, UA 376 du CNRS, Laboratoire d'Anthropologie de l'Universit   de Bordeaux I.

## Situation et contexte

*Segodunum*, la première appellation connue de l'agglomération ruthénoise, n'est pas mentionné avant le II<sup>e</sup> siècle de notre ère par le géographe Ptolémée<sup>1</sup> et le III<sup>e</sup> siècle par la *table de Peutinger*<sup>2</sup>.

Son nom, formé de deux racines celtiques (*Sege* et *dunos* latinisés en *dunum*) est habituellement traduit par «hauteur fortifiée», terme qui décrit bien le site de Rodez.

La ville occupe en effet une butte du Permien défendue sur trois côtés par des pentes abruptes qui surplombent la confluence de l'Aveyron et de l'Auterne (fig. 1), en s'élevant de 100 m par ressauts successifs pour culminer à 634 m. La courbe de niveau des 600 m délimite un vaste plateau de plus de 100 ha où seuls quelques points de pénétration méritaient éventuellement des fortifications.

Ce contexte, où l'empreinte indigène est encore très présente pour un chef-lieu de cité romaine, n'est pas unique sur la frange sud-ouest du Massif Central. *Divona* (Cahors) et *Vesuna* (Périgueux) portent également un nom celtique et sont implantées dans une boucle de rivière convenant parfaitement à un site d'*oppidum*. Contrairement à ces deux villes antiques qui paraissent succéder à la fin du dernier siècle avant notre ère à des *oppida* proches, Rodez peut légitimement revendiquer des origines pré-augustéennes attestées par de nombreuses découvertes effectuées depuis le XIX<sup>e</sup> siècle et récemment répertoriées<sup>3</sup>.

Un chantier récent est particulièrement important pour appréhender les premiers temps de Rodez : celui de la caserne Rauch.

Cette dernière, érigée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, est située en marge du cœur historique de l'agglomération ruthénoise (fig. 1), à l'extrémité ouest du vaste plateau délimité par la

courbe de niveau des 600 m. Elle occupe un terrain d'une superficie d'environ 1,5 ha, à proximité immédiate duquel furent mis au jour plusieurs «puits à amphores» pré-augustéens<sup>4</sup>. Déjà, en 1875, lors du nivellement du terrain d'entraînement militaire — alors situé sur l'esplanade du foirail<sup>5</sup> — cinq puits de 2 m de diamètre et de 3 m de profondeur furent fouillés et de nombreux autres localisés. Ils livrèrent chacun une trentaine d'amphores Dr. 1, presque toutes incomplètes, mêlées notamment à des charbons de bois et à des esquilles osseuses<sup>6</sup>.

En 1942, deux cavités de plan rectangulaire de respectivement 2,10 m et moins de 1 m de profondeur, furent étudiées dans l'enceinte du stade Paul Lignon<sup>7</sup>. On y exhuma, entre autre, des fragments de céramiques communes, italiques et ibériques, ainsi que de rares vestiges d'ovica-pridés<sup>8</sup>.

Enfin, en 1956, lors de la construction du centre de Formation Pour Adulte, trois autres puits contenant de nombreux fragments d'amphores Dr. 1A et un triscèle ajouré en bronze<sup>9</sup> furent détruits.

## Déroulement des travaux

Dans ce contexte, la construction d'une nouvelle caserne à l'emplacement de l'ancienne ne pouvait qu'être accompagnée de travaux archéologiques préalables.

Cette intervention, organisée par la Direction des Antiquités Historiques de Midi-Pyrénées, s'est effectuée en trois temps.

Le 7 et le 8 mars 1988, neuf tranchées de 0,80 m de largeur pour une longueur variant entre 7,50 m et 9,50 m furent réalisées au tracto-pelle dans la cour de la caserne, afin d'évaluer l'emprise et l'importance des vestiges<sup>10</sup>.

1. II, 7, 12, *Polis Segodounon* (ou *Segadounon*).

2. Le fragment II, 3, donne la forme syncopée *Segodum*.

3. Ph. Gruat, *Recherches sur les origines pré-augustéennes de Rodez (Aveyron)*, Université de Toulouse-le-Mirail, 1990.

4. *Ibidem*.

5. Et non dans la cour de la caserne comme on l'a longtemps pensé à la suite d'A. Albenque, *Inventaire de l'archéologie gallo-romaine du département de l'Aveyron*, Rodez, 1947, p. 109.

6. A. Cérés, Rapport des découvertes faites lors de la construction des nouvelles casernes de Rodez et sur la découverte de l'hypogée de la Gleio de Maou, *Procès-Verbaux de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron*, t. 11, 1878, p. 105-110.

7. L. Balsan, Fouilles archéologiques 1942, *Procès-Verbaux de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron*, t. 34, 1946, p. 290.

8. Ph. Gruat, *Recherches...*, p. 35-36, fig. 15.

9. L. Balsan, Nouvelles découvertes à la nécropole de l'ancienne chartreuse de Rodez, *Procès-Verbaux de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron*, t. 37, 1959, p. 194. Ph. Gruat, *Recherches...*, fig. 17, n° 2.

10. Ces travaux ont été réalisés sous la direction de J. E. Guilbaut, I. T. A. à la D. A. H. de Midi-Pyrénées.

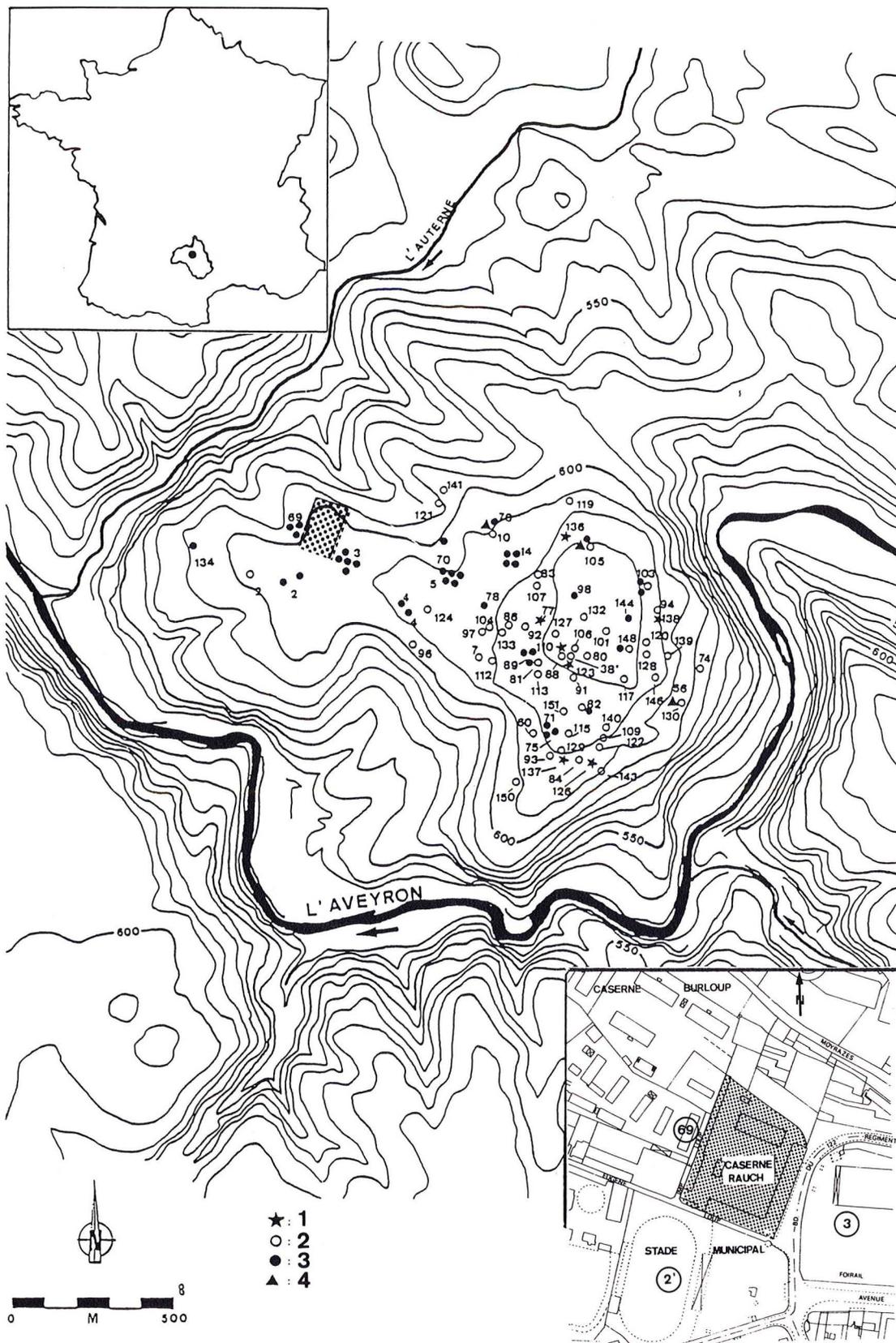


Fig. 1. — Localisation et situation générale du chantier sur le plan topographique de l'occupation pré-augustinienne de *Segodunum*.

1 : structure d'habitat ; 2 : niveau d'occupation ou mobilier isolé ; 3 : puits à amphore ; 4 : fosse à amphore.

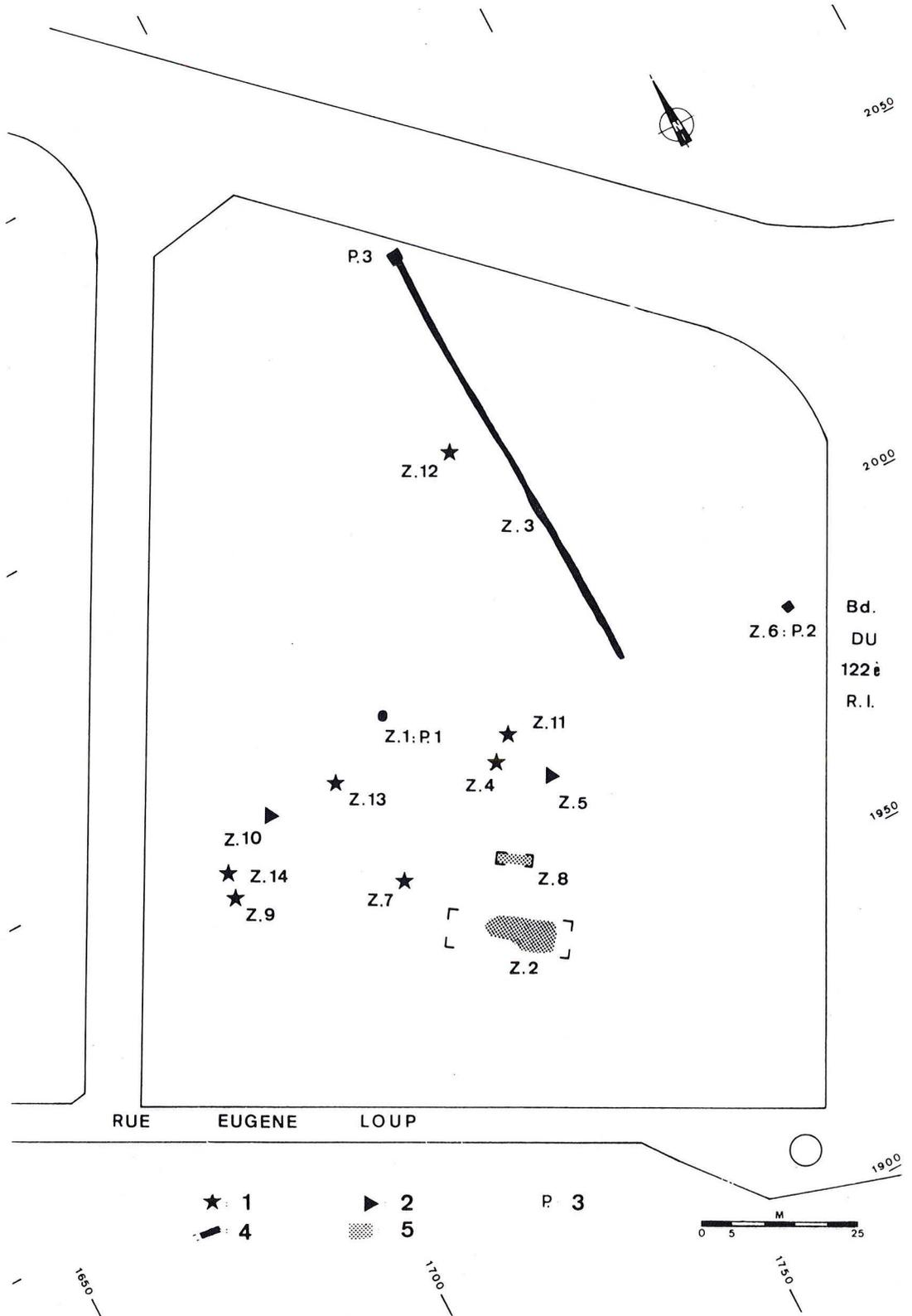


Fig. 2. — Plan général des vestiges mis au jour à la caserne Rauch.

1 : concentration d'amphores ; 2 : fosse à amphore ; 3 : puits ; 4 : fossé ; 5 : zone d'occupation.

Fin novembre et début décembre 1988, la destruction puis le décaissement de l'aile occidentale des bâtiments militaires, destinés à ouvrir et à élargir l'impasse Eugène Loup, fit l'objet d'une surveillance assidue. A l'issue de ces premières investigations, une fouille de sauvetage fut programmée. Cette dernière se déroula entre le 3 avril et le 3 juillet 1989<sup>11</sup> et fut suivie de plusieurs mois d'étude.

## Les vestiges

Compte tenu de l'importante surface à explorer et des données stratigraphiques fournies lors des tranchées d'évaluation, les remblais bruns rapportés lors de la construction de l'ancienne caserne furent évacués à l'aide d'engins mécaniques. Ces premières strates, dont l'épaisseur varie entre 0,20 m (au sud et à l'est) et 1,50 m (au nord et à l'ouest), ne contenaient que des tessons de céramique de la fin du XIXe siècle et de rares éléments plus anciens.

Une fois cette opération menée à bien, l'exploitation archéologique du niveau de terre rougeâtre en place, recouvrant le substrat, put véritablement commencer sur l'intégralité du site.

Ces recherches ne livrèrent que des aménagements pré-augustéens : trois puits et neuf fosses comblés d'amphores, un fossé et deux zones d'occupation (fig. 2).

## Les puits

### Puits n° 1

Creusé dans le gneiss local, ce premier puits (fig. 3) a 2,34 m de profondeur. Il présente une section circulaire irrégulière, variant entre 1,70 m à l'ouverture et 1 m à la base.

Cette cavité au remplissage bien stratifié, est fermée par une pellicule de terre rougeâtre (couche 1) incluant quelques vestiges résiduels pré-augustéens mêlés à de rares tessons gallo-romains et du bas Moyen Age.

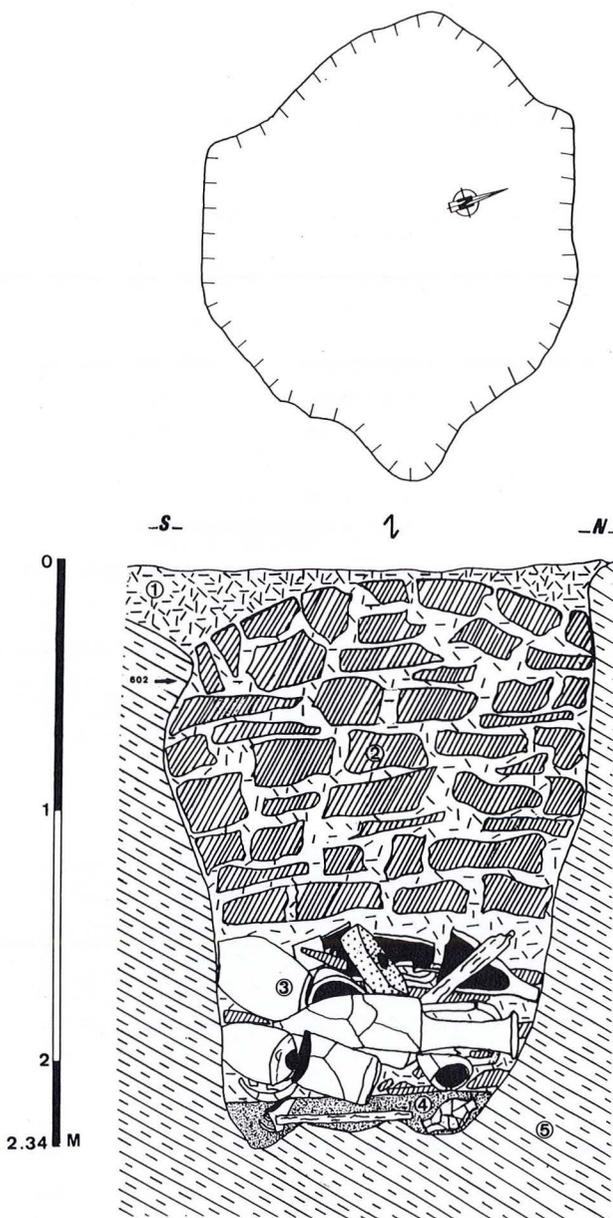


Fig. 3. — Plan et coupe du puits 1.

11. Elle fut réalisée par trois contractuels (Ph. Gruat, J. Maniscalco et V. Hermet) avec l'indispensable concours de nombreux bénévoles pour la plupart membres de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Archéologique Aveyronnais (A. S. P. A. A.) et du club d'archéologie de la M. J. C. de Rodez : J. F. André, A. Arca, B. Arnal, C. Bibal, R. Benet, L. Carles, M. Chef, Y. Damélincourt, L. Dausse, A. C. Delpech, J. Dhombres, J. P. Espitalier, C. Feral, M. Feral, P. Fraysse, R. Garric, J. Gavaldà, T. Goldenstein, D. Guibert, L. Labit, S. Lacombe, D. Llech, M. T. Lulech, G. Marty, E. Regour, Y. Ricome, R. Trémouille et V. Verdier. Qu'ils trouvent tous ici l'expression de notre profonde gratitude.

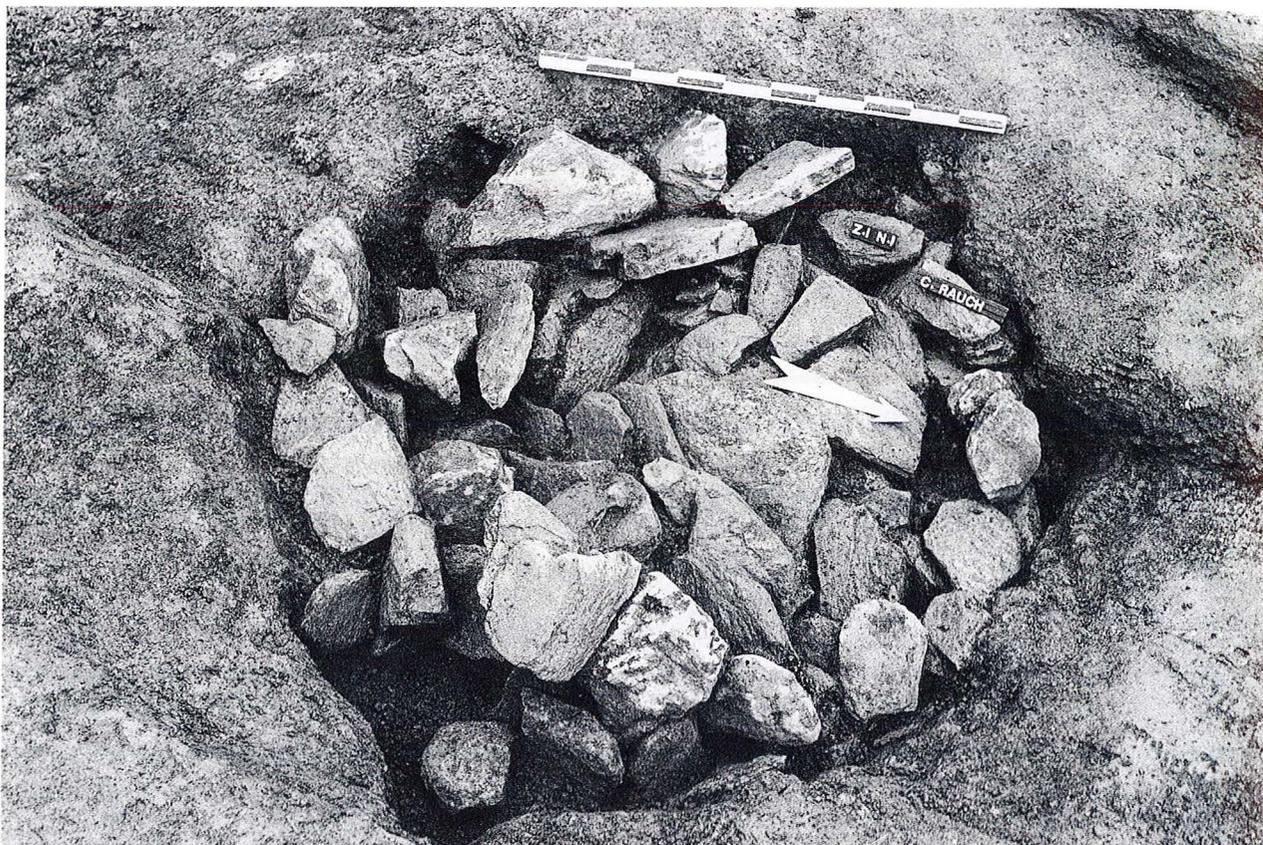


Fig. 4. — Vue de la partie supérieure du remplissage du puits n° 1 (cliché Ph. Gruat).



Fig. 5. — Vue du comblement du puits n° 1 : meule et amphores de la couche 3 (cliché Ph. Gruat).

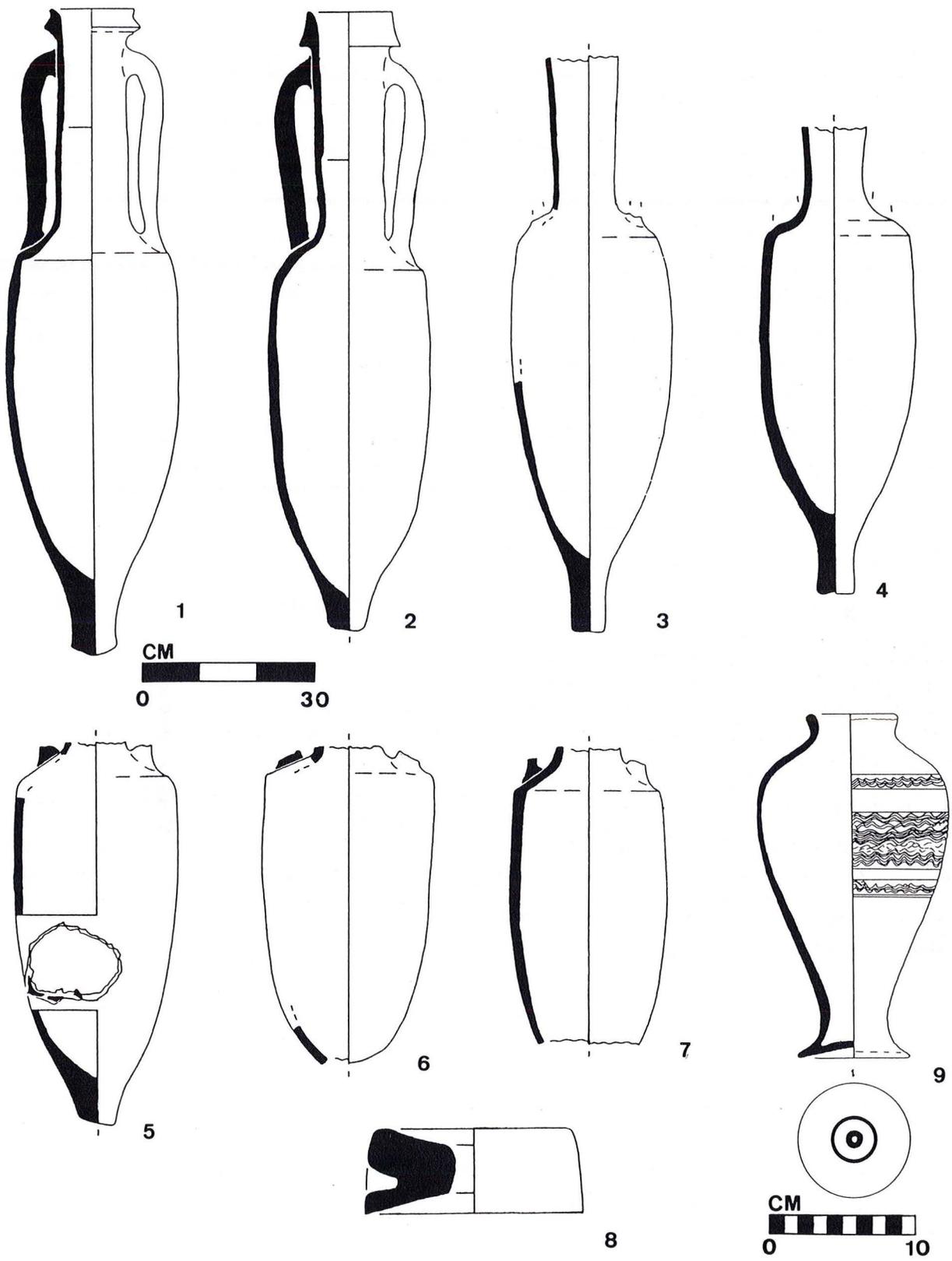


Fig. 6. — Matériel archéologique du puits n° 1.  
 1 à 7 : amphores Dressel 1A ; 8 : meule en grès ; 9 : vase balustre tourné.

La partie sup erieure du comblement (couche 2) est constitu ee de blocs de gneiss, plus rarement de quartz, parfois volumineux (fig. 4). Ces  el ements lithiques, pris dans une argile rouge atre particuli erement plastique, ne paraissent pas avoir  et e jet es depuis le bord du puits mais plut ot descendus : les amphores du d ep ot sous-jacent sont  cras ees mais non  clat ees (fig. 5). Ce niveau de pierres contenait un fragment de meule tournante (*catillus*) en poudingue, huit tessons de c eramique commune model ee ou tourn ee et 42 fragments d'amphores vinaires italiques de type Dressel 1A, tous de faible encombrement, dont un bord et deux  clats de pointe.

La strate suivante (couche 3), situ ee sous la nappe phr eatique, se pr esente sous la forme d'un d ep ot d'amphores dispos ees plus ou moins horizontalement. On a pu y recenser deux exemplaires complets (fig. 6, n o 1 et 2), six d ecollet es parfois tronqu es   la base (fig. 6, n o 3   7) et les restes tr es partiels d'au moins six autres.

Ces conteneurs, le plus souvent encore enduits de r esine verd atre sur leurs parois internes, sont tous de type Dressel 1A<sup>12</sup>. Un de ces derniers (fig. 6, n o 5) pr esente sur la panse les traces d'une  bauche de d ecoupe.

Avec ces amphores, il fut mis au jour une meule tournante (fig. 6, n o 8) et une partie d'un aff utoir (?) en gr es, un morceau de bois d'environ 1 m de long dispos e obliquement dans le remplissage, deux tessons de c eramique brune tourn ee et une canine inf erieure gauche de suid e de couleur brun atre ayant subi faiblement l'action du feu. Le tout  tait envelopp e dans un s ediment en tous points comparable   l'horizon pr ec edent, associ e  galement   quelques blocs de gneiss local.

Quant   l'ultime niveau reposant sur le substrat (couche 4), il est compos e presque exclusivement de v eg etaux (petits fragments de bois carbonis es ou non, coquilles de noix, bourgeons, etc...) conserv es par le milieu humide.

Un fond d'amphore, plant e verticalement dans la couche organique et cal e   l'aide d'un galet de quartz et d'un morceau de bois de 0,58 m de longueur, servait de r eceptacle   une poign ee d'ossements de deux suid es au moins dont un d' ge inf erieur   17 mois (fragments les plus nombreux). Par ailleurs, des restes d'ovicaprin es ont  t e mis en  vidence dans le m eme niveau. Tous ces restes, de couleur marron, t emoignent d'une combustion peu pouss ee.

Tout pr es de ce d ep ot, gisait un vase balustre tourn e,  cras e sur place, pr esentant sur la panse un d ecor ond e dispos e en trois registres et sous le plan de pose deux cercles concentriques r ealis es avant cuisson (fig. 6, n o 9). La p ate est gris-beige   c oeur et gris fonc e avec des reflets m etall escents sur sa paroi externe soigneusement liss ee. Par sa forme et son d ecor ond e, ce vase peut  tre compar e notamment   des exemplaires du Ier si ecle av. J.-C., des puis du Toulousain<sup>13</sup> et de la n ecropole s egusiave de Feurs<sup>14</sup>. En outre, le «signe» inscrit sous le pied du r ecipient est   rapprocher d'exemples similaires observ es en Gaule<sup>15</sup> et en Europe Centrale<sup>16</sup>.

Enfin, il convient de signaler que cette couche livra  galement huit fragments d'amphores Dressel 1A, deux tessons de c eramique commune model ee et quatre petits fragments de fer informes.

### Puits n o 2

Situ e dans l'emprise de l'aile orientale de l'ancienne caserne, ce puits  tait recouvert d'un niveau de terre rouge atre st erile (couche 1).

Creus e  galement dans le roc (fig. 7), il offre une ouverture rectangulaire de 1,70 m de long (nord-sud) sur 1,60 m de large (est-ouest) pour une profondeur de 1,58 m<sup>17</sup>. Il se r etr ecit progressivement et s'ach eve par une cuvette centrale aux angles arrondis mesurant environ 1 m de c ot e.

12. A. Tchermia, *Le vin de l'Italie romaine*, Rome, 1986, p. 313.

13. G. Fouet, Vases gaulois de la r egion Toulousaine, *Gallia*, t. 28, fasc. 1, 1970, p. 16.

14. Information in edite aimablement communiqu ee par MM. Vaginay et Guichard.

15. R. Boudet, *L'Age du Fer r ecent dans la partie m eridionale de l'estuaire girondin du V<sup>o</sup> au I<sup>o</sup> si ecle avant notre  re*, P erigueux,  d. V esuna, 1987, p. 219-220 et fig. 118.

16. I. Kappel, *Die Graphittonkeramik von Manching, die Ausgrabungen in Manching*, Wiesbaden, 1969.

17. Si, dans ce cas, le terme de puits est abusif, nous l'avons volontairement conserv e afin de r eserver la notion de fosse   un type de structure jusqu'ici exclusivement circulaire, tr es peu profond et combl e presque uniquement d'amphores.

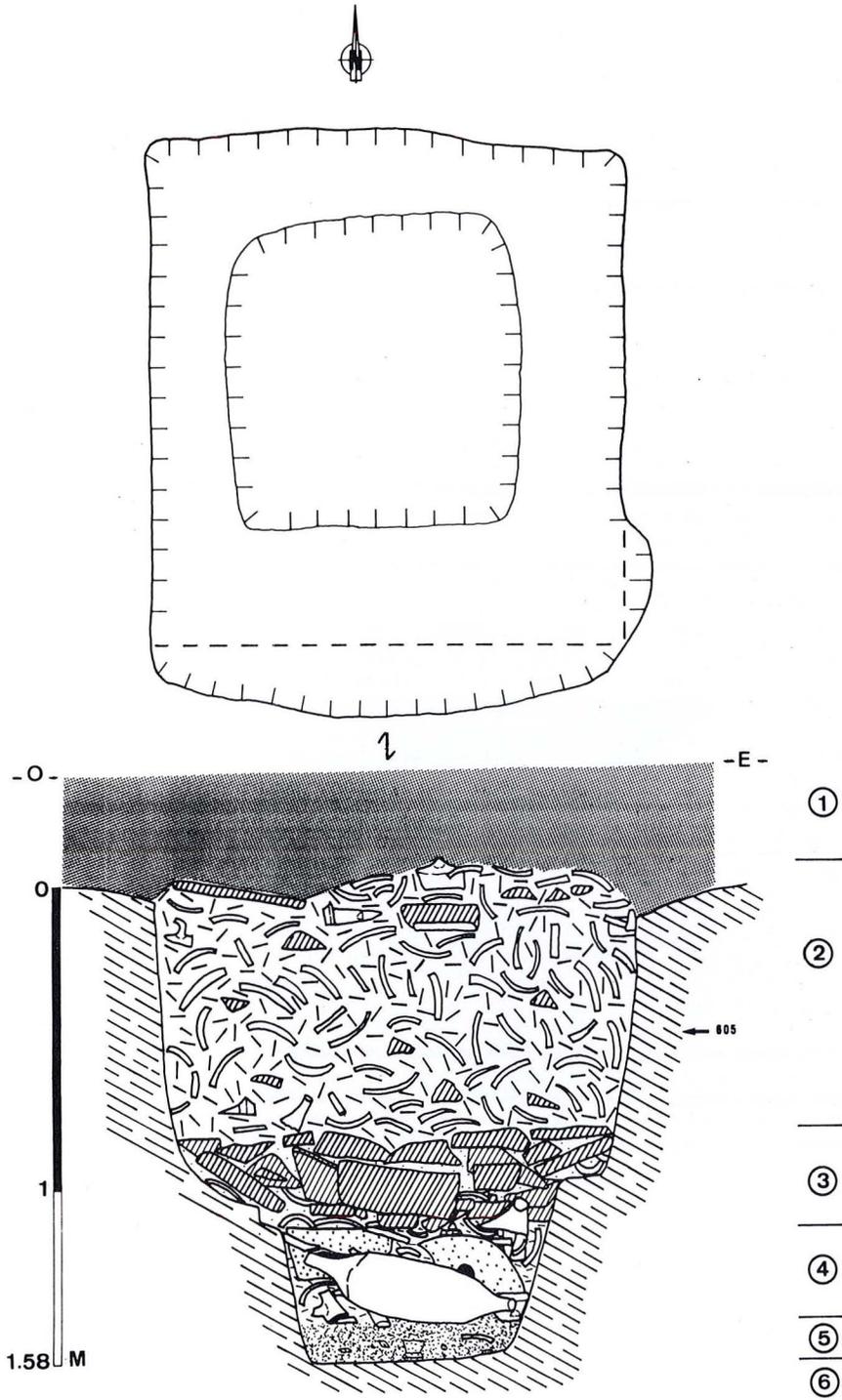


Fig. 7. — Plan et coupe du puits n° 2.

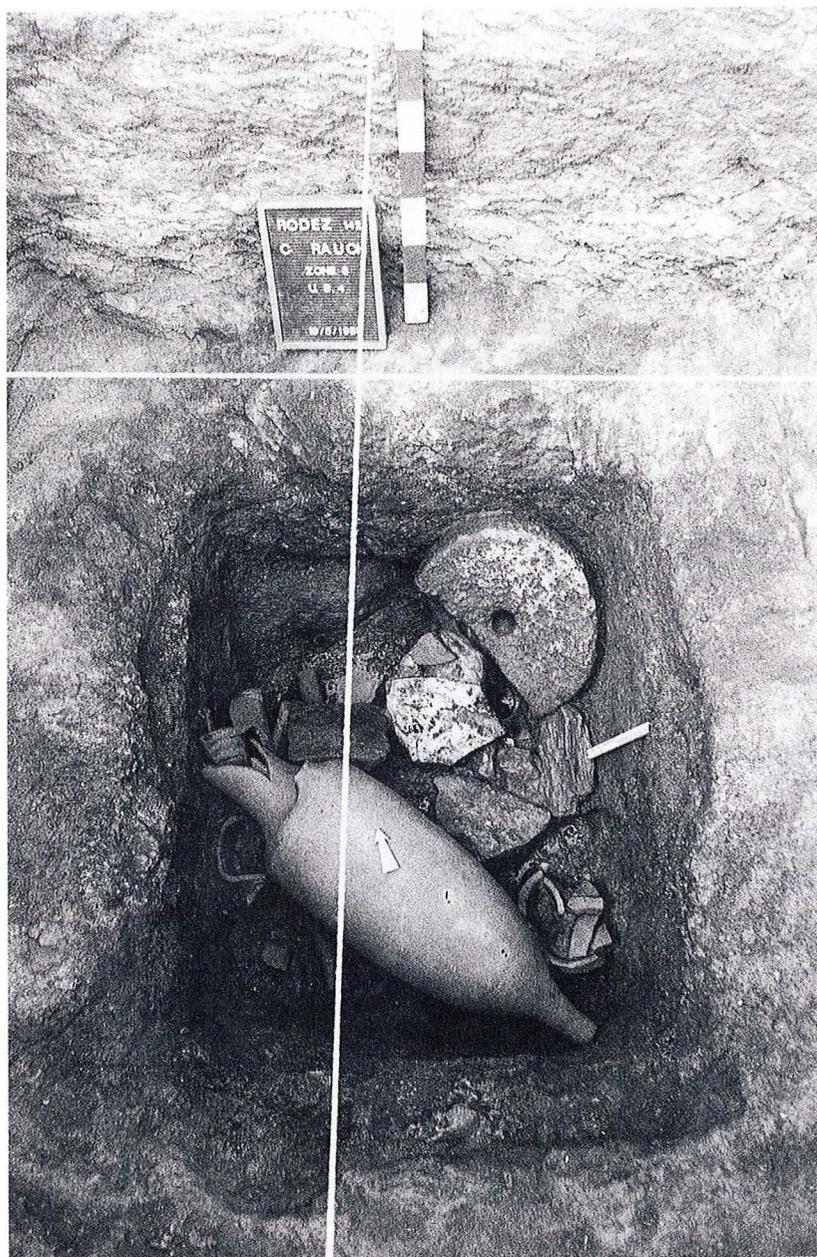


Fig. 8. — Vue du comblement du puits n   2 : d  p  t de la couche 4 (clich   Ph. Guat).

Le niveau sup  rieur du remplissage (couche 2) est un remblai rouge  tre contenant quelques pierres, des charbons de bois, de rares fragments dentaires et osseux ind  termin  s de couleur blanch  tre et de 489 tessons d'amphore Dressel 1 A dont 16 de bords (fig. 9, n   1    14) et de 20 points de r  cipients tr  s incomplets (fig. 10, n   1    3). On note   galement la pr  sence d'un clou en fer tr  s oxyd  , d'un petit

fragment de t  le de bronze et de 23 tessons de c  ramique commune. Seule une coupe h  misph  rique grise    l  vre arrondie (fig. 10, n   7), bien que tr  s incompl  te, m  rite une mention particuli  re car elle est attest  e sur de nombreux gisements rut  nes et gabales de la fin de l'Age du Fer <sup>18</sup> comme l'*oppidum* de Montmerlhe <sup>19</sup>.

18. A. Vernhet, *C  ramiques gauloises et c  ramiques d'importation dans les d  partements de l'Aveyron et de la Loz  re, du deuxi  me si  cle avant J. C. jusqu'   l'  poque august  enne*, Montpellier, 1971, p. 75.

19. R. Boudet, *L'oppidum gaulois de Montmerlhe, Laissac (Aveyron), Autour de l'oppidum gaulois de Montmerlhe* (catalogue d'exposition), 1986, p. 17, n   1.

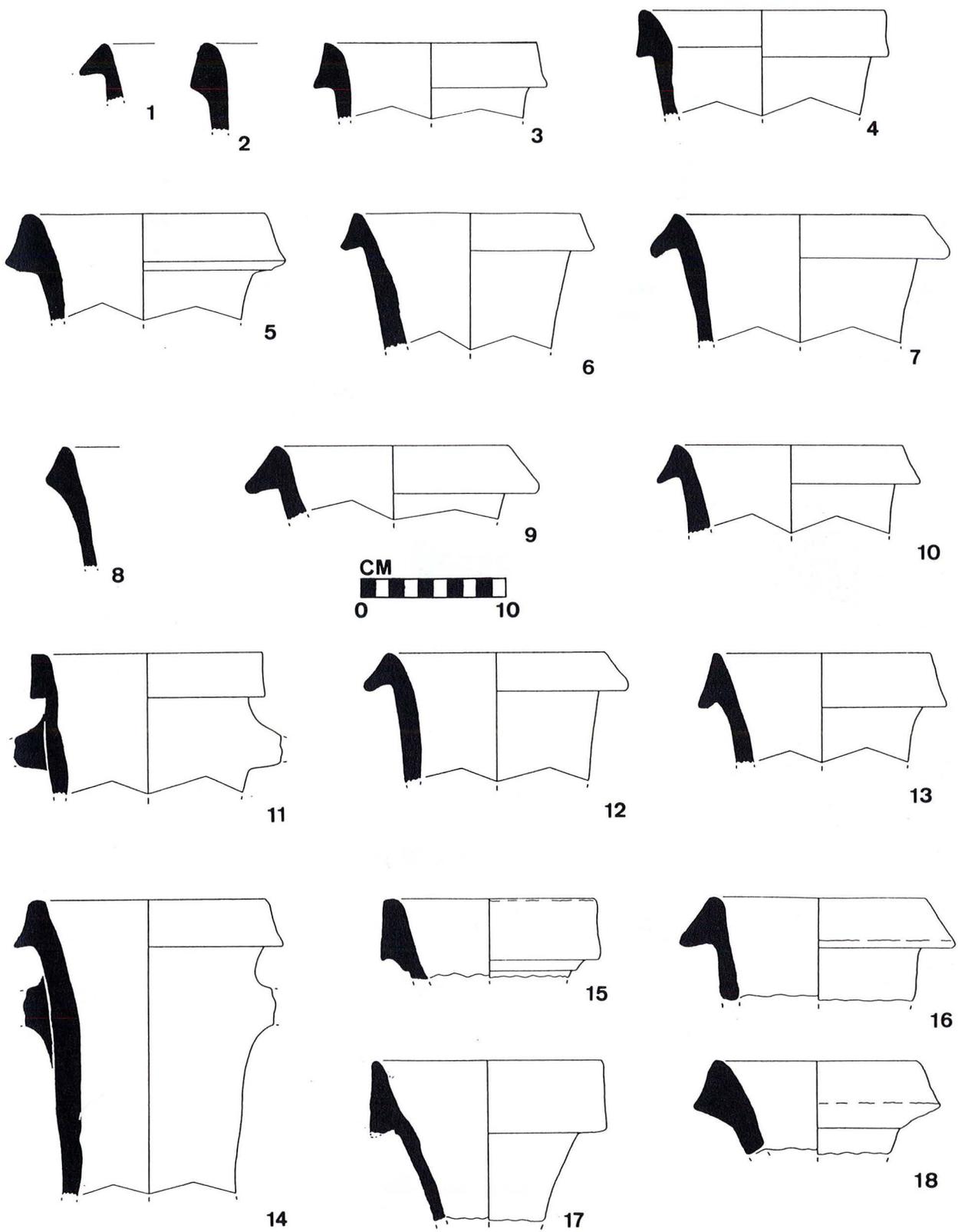


Fig. 9. — Matériel archéologique du puits n° 2. 1 à 14 : amphores Dressel 1A de la couche 2 ; 15 à 18 : amphores Dressel 1A de la couche 3.

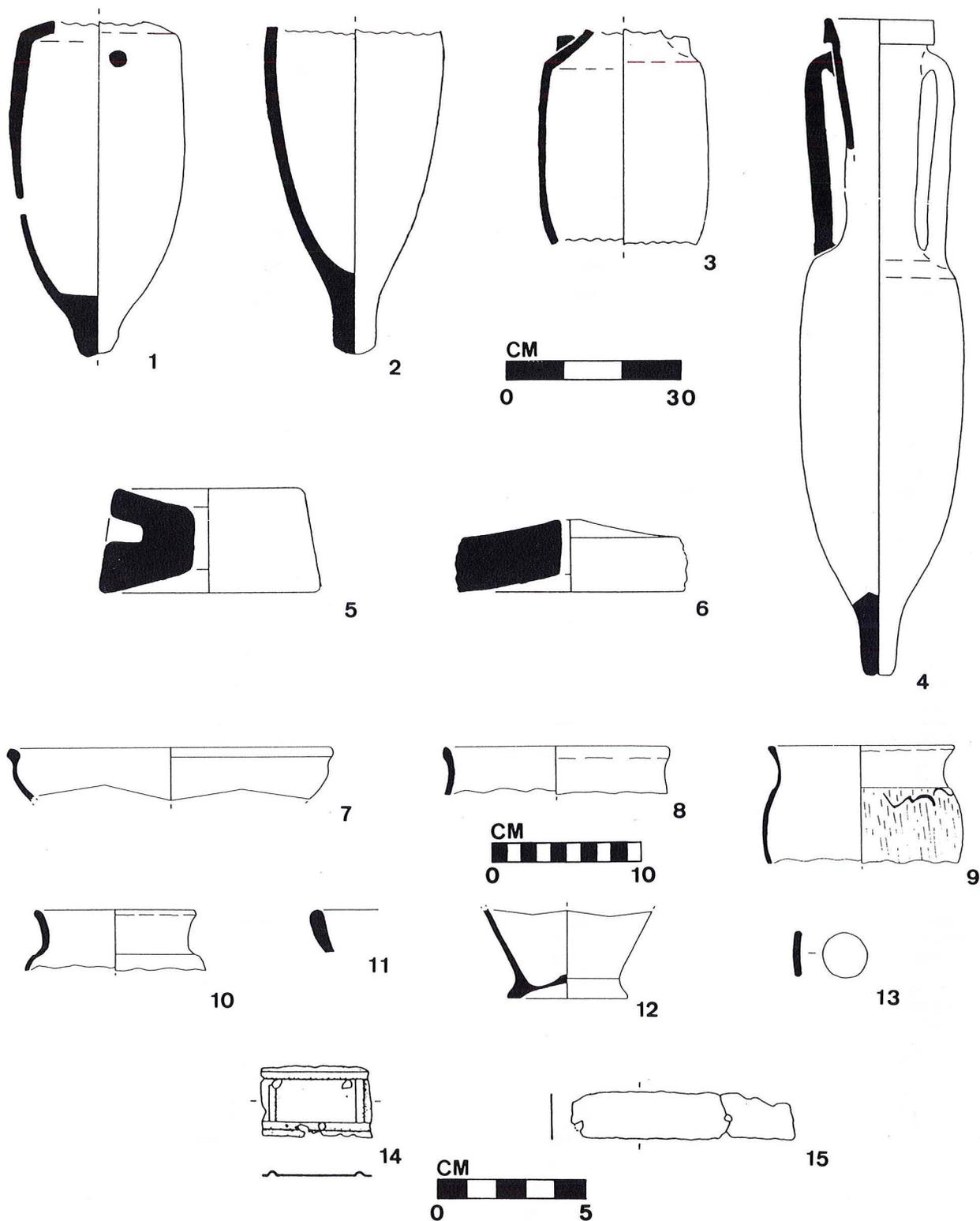


Fig. 10. — Matériel archéologique du puits n° 2.

1 à 3 : amphores Dressel 1A de la couche 2 ;  
4 : amphore Dressel 1A de la couche 4 ;  
5 à 6 : meules de la couche 4 ;

7 : céramique de la couche 2 ;  
8 à 11 : céramique de la couche 3 ;  
12 à 13 : céramique de la couche 5 ;

14 : bronze de la couche 5 ;  
15 : bronze de la couche 3.

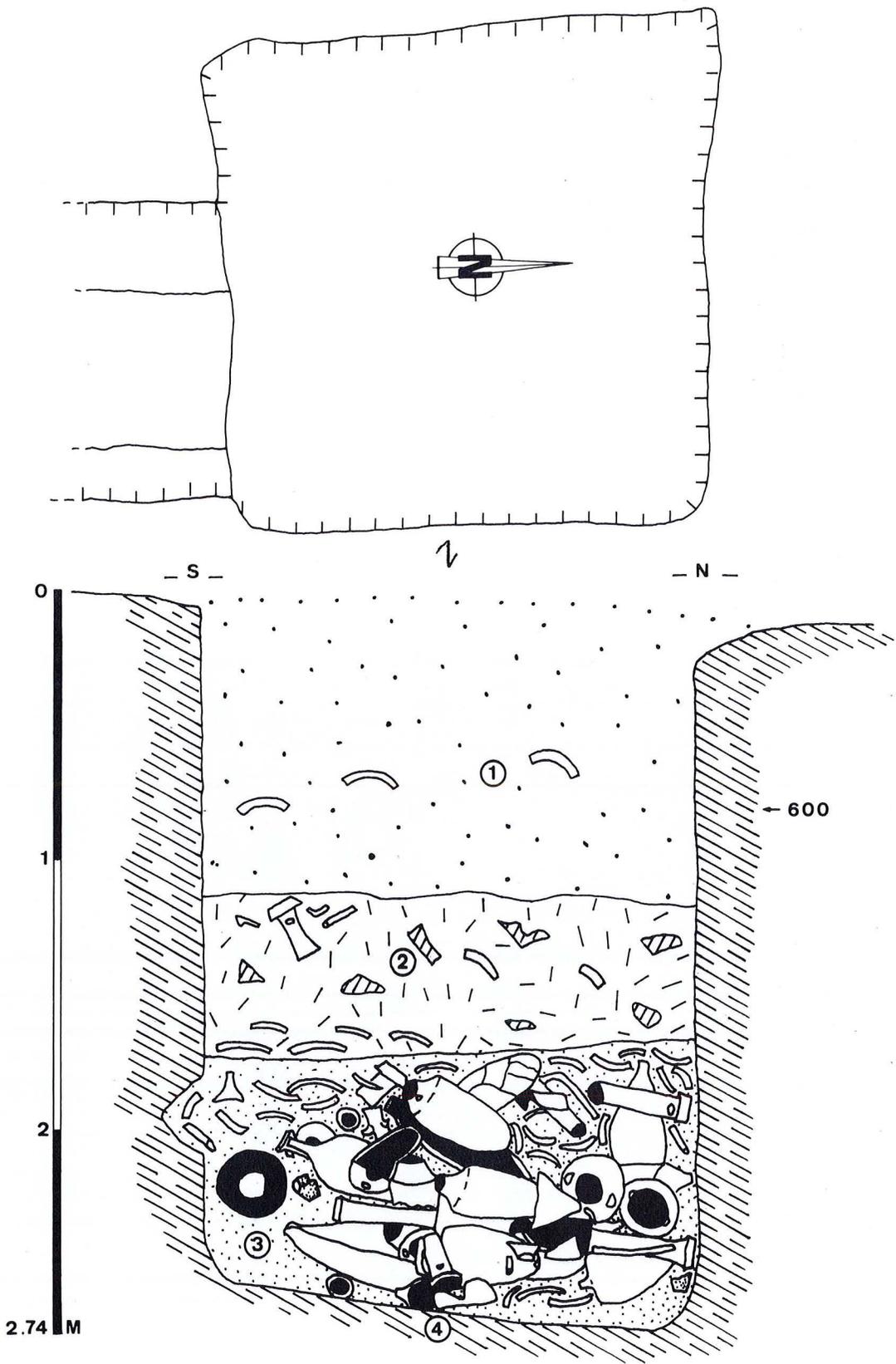


Fig. 11. — Plan et coupe du puits n° 3.

La partie m ediane du comblement (couche 3), qui scelle le d ep ot r ealis e dans la cuvette sous-jacente, comprend de nombreux blocs de gr es rapport es et de gneiss locaux pris dans une terre rouge atre. On a pu y recenser 177 fragments d'amphores Dressel 1 A, dont quatre de bords (fig. 9, n o 15  a 18) et cinq pointes, 57 tessons de c eramique commune tourn ee et 81 tessons model es appartenant surtout  a des vases ferm es  a panse ovo ide (urnes) (fig. 10, n o 8  a 11), un fragment de mortier en gr es <sup>20</sup>, une plaquette en bronze perc ee aux extr emit es (fig. 10, n o 15), quatre petits morceaux de fer informes, de nombreux charbons de bois ainsi que quelques fragments osseux br ul es : suid e (un fragment de canine sup erieure), ovicaprin e (un fragment distal de tibia droit) et esquilles de faune ind etermin ee. Ces fragments de couleur marron  a blanch atre t emoignent de degr es de cr emation divers.

La cuvette servant de base au puits, obstru ee par de la terre rouge tr es plastique mouchet ee de charbons de bois, pr esente deux niveaux bien distincts.

Le niveau sup erieur (couche 4) ne contient que des pi eces lourdes (fig. 8) : une amphore Dressel 1A (fig. 10, n o 4) dont le col fut bris e lors de son d ep ot, une meule tournante (*catillus*) en poudingue et une meule dormante (*meta*) incompl ete en tuf volcanique (fig. 10, n o 5 et 6).

Le niveau inf erieur (couche 5), lui, ne livra que de menus vestiges : une petite plaque rectangulaire en t ole de bronze bifor ee et d ecor ee au repouss e (fig. 10, n o 14), un petit fragment de fer, un tenon articulaire d'os canon d'ovicaprin (jeune) de couleur marron, six fragments de c otes de mammif eres et 12 esquilles osseuses ind etermin ees de couleur

20. Ph. Guat, R esultat des fouilles urbaines de «La Durenque», boulevard Fran ois Fabi e  a Rodez, *Vivre en Rouergue N o Sp ecial : Cahiers d'Arch eologie Aveyronnaise*, n o 4, 1990, p. 58 et 64, fig. 20, n o 8.



Fig. 12. — Vue du comblement du puits n o 3 : niveau d'amphore de la couche 3 (clich e Ph. Guat).

marron à blanchâtre, huit fragments d'amphores Dressel 1 A, 27 tessons modelés et cinq tessons de céramique commune tournée dont un retaillé en jeton et un pied évidé de vase ovoïde (fig. 10, n° 12 et 13) d'un type connu dans les niveaux anciens de La Lagaste<sup>21</sup> en pays audois.

### Puits n° 3

Localisé à l'extrémité nord du site, ce puits, quadrangulaire comme le précédent, voit ses côtés approximativement alignés sur les points cardinaux.

Il présente un plan trapézoïdale irrégulier de 1,95 m (ouest) x 1,70 (est) x 1,80 (nord) x 1,65 (sud) de côté. Les parois sont bien verticales du sommet à la base tandis que le fond accuse un léger pendage vers le nord. La profondeur maximale est de 2,74 m.

L'étude du remplissage permet de distinguer trois niveaux (fig. 11) :

1 — Couche rouge sombre, incluant de fins éclats de gneiss et quelques charbons de bois, en tous points comparable au comblement du fossé prolongeant le puits vers le sud (fig. 2). Le matériel archéologique y est très réduit et ne comprend que de rares esquilles osseuses brûlées indéterminées, 15 fragments d'amphores Dressel 1A dont un bord et 10 petits tessons de céramique commune essentiellement modelée.

2 — Strate rougeâtre enveloppant quelques pierres locales de faible encombrement ainsi que 69 fragments d'amphores Dressel 1A (dont six de bords et cinq pointes) localisés surtout du côté sud. On note également la présence d'un tesson de terrine modelée à bord rentrant (fig. 13, n° 14), dont d'autres fragments furent retrouvés dans la couche sous-jacente, tendant ainsi à prouver que le comblement du puits fut réalisé en une seule fois.

3 — Dépôt amphorique (fig. 12) de 0,80 m à 1,05 m d'épaisseur, pris dans un sédiment rougeâtre très plastique, contenant quelques poches de terre noire riche en charbon de bois et en fragments osseux brûlés. On note principalement des dents de suidés, de bovidés et d'ovicaprins souvent fragmentées totalisant un poids de 127 g, dont il n'est pas sûr qu'elles aient subi l'action du feu, leur

couleur marron clair pouvant être due au sédiment. Par contre, il y a de très nombreuses esquilles de faune indéterminées, totalisant un poids d'environ 350 g, presque toutes de couleur blanche, quelques-unes noires, indice d'une crémation très poussée. Les amphores, toutes de type Dressel 1A, sont disposées sans ordre apparent et appartiennent au moins à une quarantaine de récipients (38 pointes et 44 bords différents) (fig. 14).

Sur la vingtaine d'amphores plus ou moins reconstituables mises au jour, sept seulement sont à peu près complètes après collage (fig. 15, n° 1 à 7). Les autres (fig. 15, n° 8 à 10 et fig. 16) furent, semble-t-il, décollées avant d'être déposées au fond de la cavité. Dans deux cas au moins, des bouchons en liège étaient encore en place dans les cols (fig. 17, n° 1 et 3). Un premier examen des pâtes, dont les couleurs vont du rouge brique au beige en passant par diverses variantes d'orange et d'ocre, montre clairement que nous avons affaire à des productions issues de divers ateliers italiques. Si les estampilles sont totalement absentes, par contre, deux amphores présentent des «signes» réalisés avant cuisson :

- un sillon ondulé sur la lèvre et un R inversé sur la panse de l'amphore n° 7 (fig. 15, n° 7).
- deux impressions digitées à la base de la panse de l'amphore n° 10 (fig. 15, n° 10).

La céramique fine, assez bien attestée, comprend 251 tessons appartenant à des vases déposés tous très incomplets.

Les importations, pour le moins limitées (2 %), ne sont représentées que par cinq tessons campaniens :

- quatre de type A dont un retaillé en jeton et un bord d'assiette Lamb. 5<sup>22</sup> (fig. 13, n° 2 et 4).
- un de type B-ovale d'une patère Lamb. 6 (fig. 13, n° 3).

Parmi les productions tournées, représentées par 92 tessons (36,65 %), on ne note que deux imitations :

- un bord de Lamb. 6 en céramique noire micassée (fig. 13, n° 5).
- une cruche en pâte beige à couverte gris foncé (fig. 13, n° 1) inspirée des œnochoés bitronconiques ampuritaines.

21. G. Rancoule, Ateliers de potiers et céramique indigène au Ier siècle avant J.-C., *R. A. N.*, t. 3, 1970, p. 50, n° 11j.

22. N. Lamboglia, Per una classificazione preliminare della ceramica campana, *Atti del primo congresso internazionale di studi liguri*, Bordighera, 1952, p. 139-206.

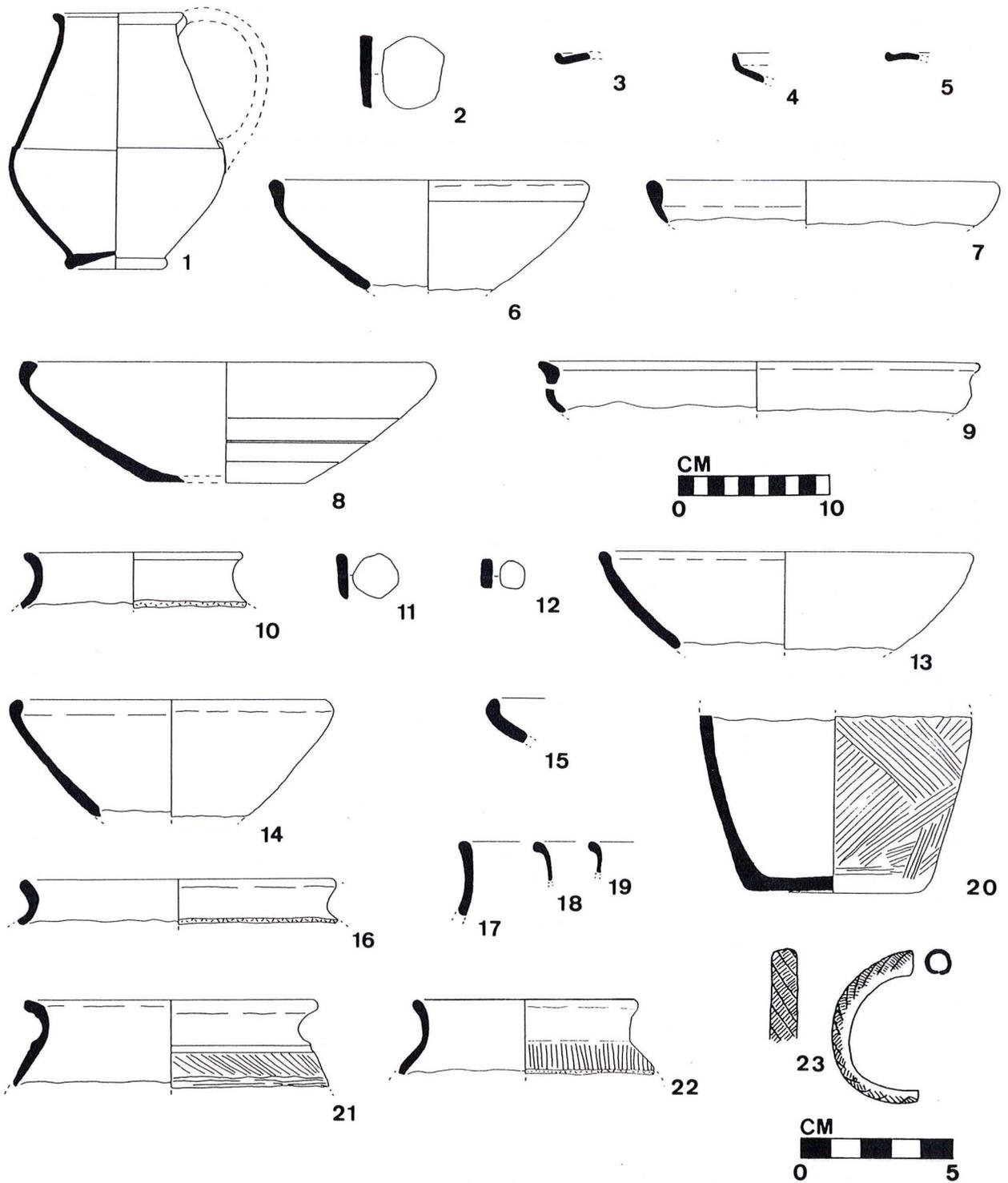


Fig. 13. — Mat  riel c  ramique et m  tallique du puits 3.

1 : imitation de pichet gris ampurain ;  
2    4 : campanienne ;

5 : imitation de campanienne ;  
6    12 : c  ramique commune tourn  e ;

13    22 : c  ramique commune model  e ;  
23 : bronze.

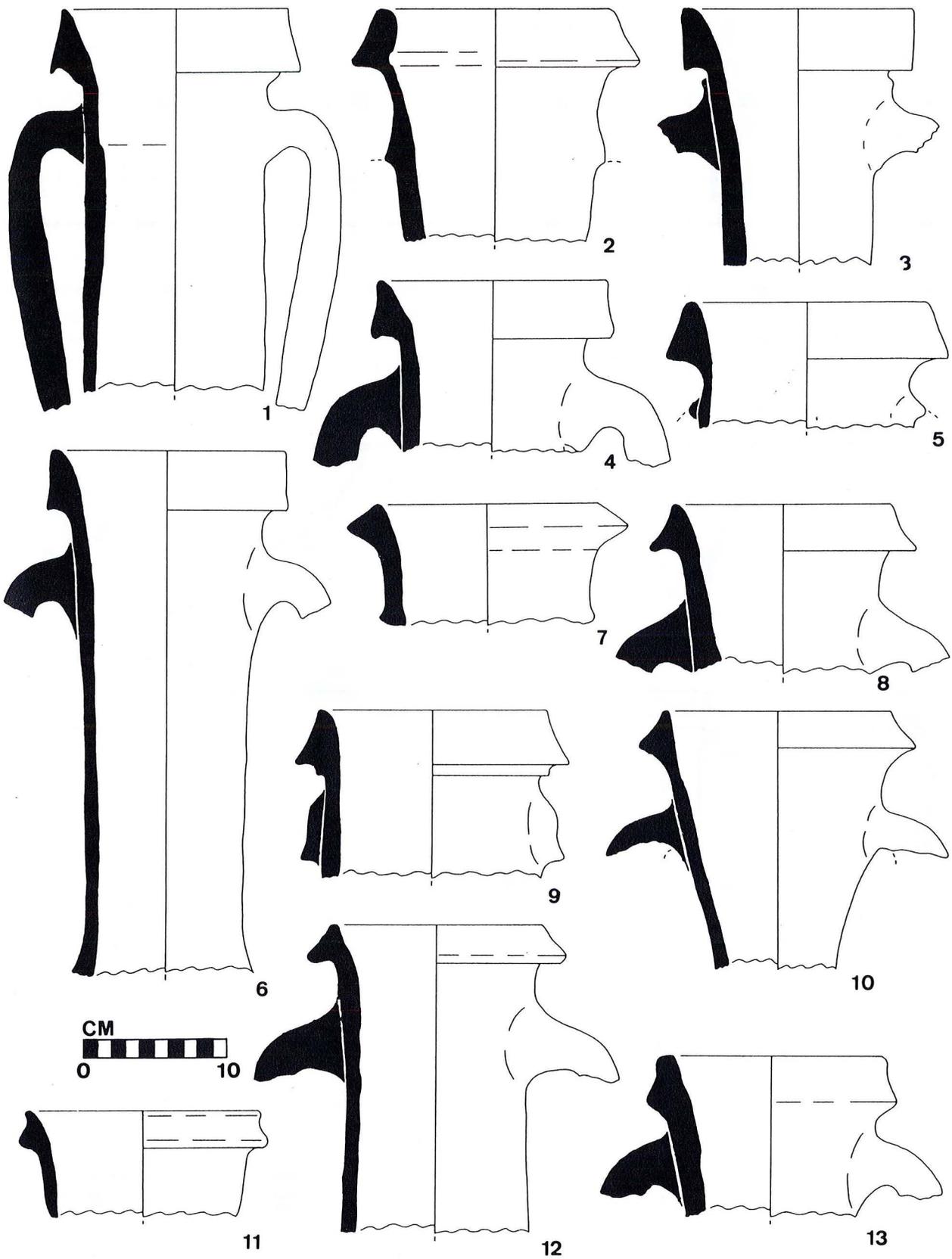


Fig. 14. — Bords d'amphores Dressel 1A du puits n° 3, couche 3.

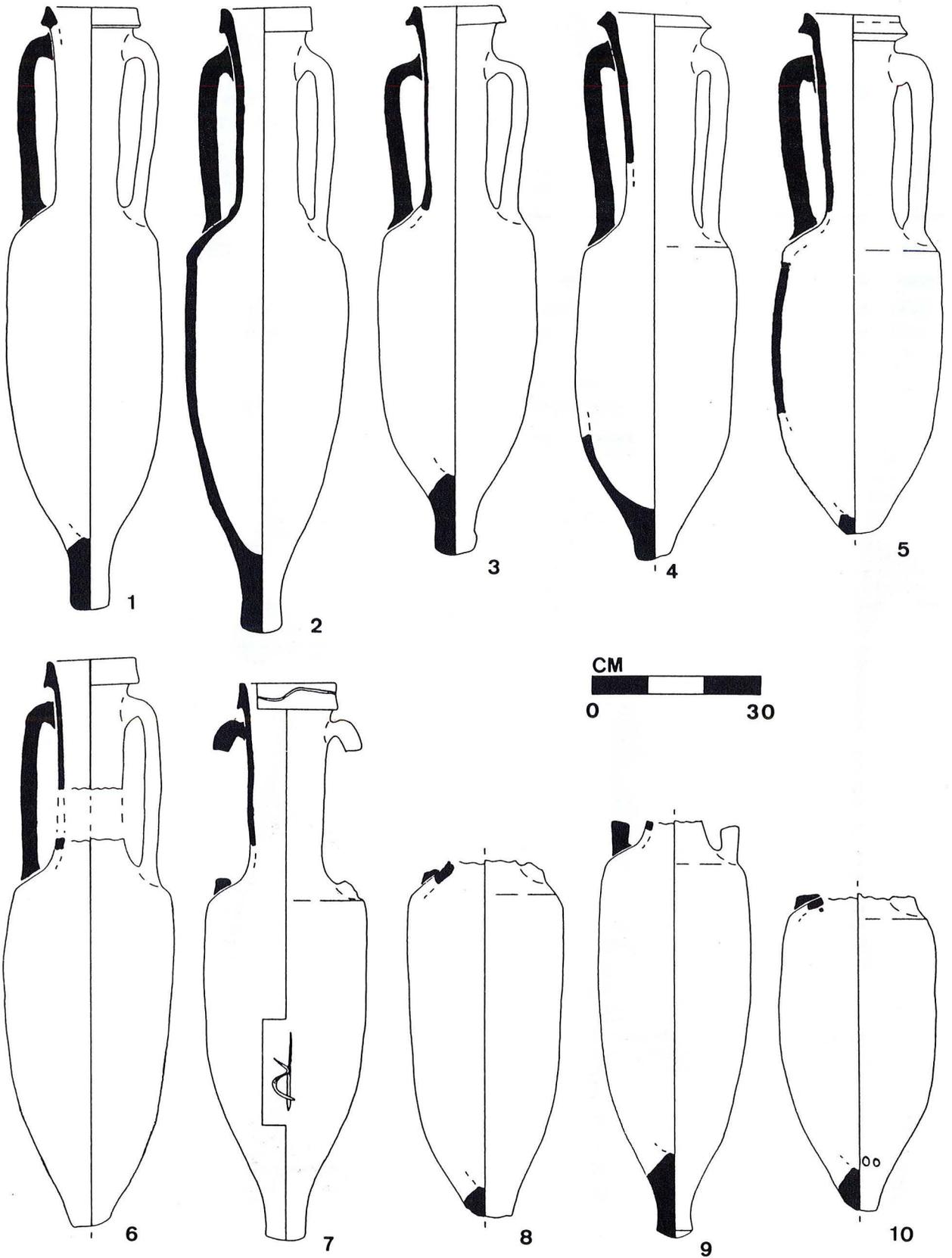


Fig. 15. — Amphores Dressel 1A du puits n° 3, couche 3.

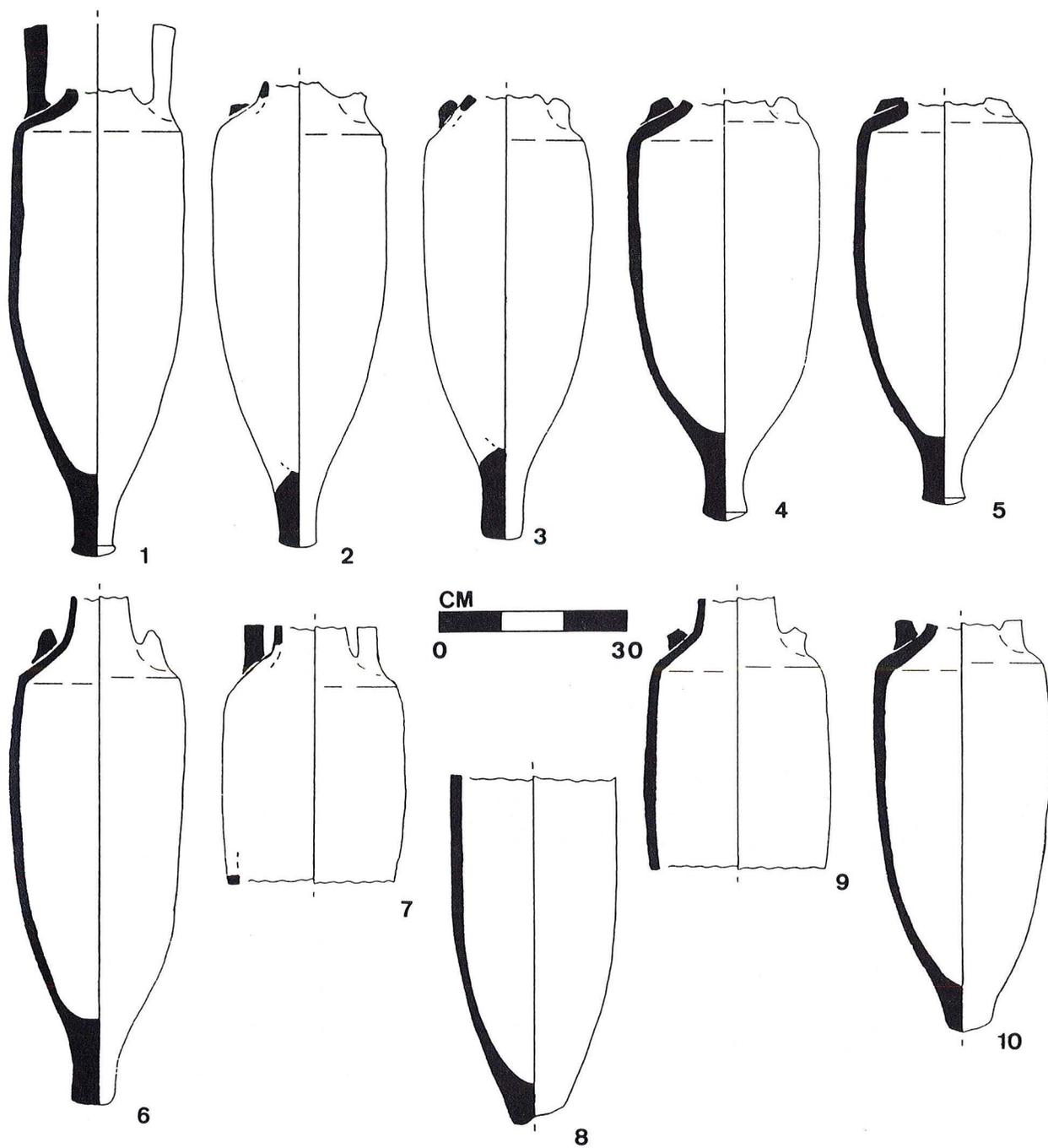


Fig. 16. — Amphores Dressel 1A du puits n° 3, couche 3.

Cette forme, à rapprocher d'exemplaires audois<sup>23</sup> ou toulousains<sup>24</sup>, est connue sur un autre site ruthénois<sup>25</sup>. Cependant, le récipient étudié ici ne présente pas les caractéristiques habituellement observées sur les pâtes indigènes. Peut-être provient-il d'une autre région de la Gaule (sud-ouest ?).

Les autres productions tournées, généralement à pâte à cœur gris clair et surface gris foncé, sont classiques (fig. 13, n° 6 à 12). La forme la mieux représentée est la terrine à bord rentrant, parfois décorée au brunissoir. Les vases modelés (fig. 13, n° 13 à 22), de loin les plus nombreux (154 tessons, soit 61,35 %), sont dominés par les urnes, peignées ou non ; suivent les terrines à bord plus ou moins rentrant, dont la pâte est noire ou brune et micacée.

Le métal, peu abondant, n'est attesté que par un petit fragment de fer informe, deux scories de fer et un demi

bracelet creux en tôle de bronze à décor incisé (fig. 13, n° 23). Cette parure, découverte à la base de la paroi occidentale du puits, était probablement munie à l'origine d'une âme en bois. Connue sur deux autres points de la ville<sup>26</sup>, ce type de bracelet tubulaire est fréquent sur les sites de la Tène III tels, par exemple, La Lagaste<sup>27</sup>, Nages<sup>28</sup> ou Feurs<sup>29</sup>.

Enfin, le fond du puits, situé juste au niveau de la nappe phréatique, livra de nombreux fragments de bois, calcinés ou non, ainsi qu'un petit objet en bois (fig. 17, n° 2) qui semble être un bouchon d'outre ou de tonneau. L'étude des charbons de bois<sup>30</sup> représentant un volume d'environ 2 l (soit 470 fragments) a donné les résultats suivants :

chêne :	430 fragments	(91,49 %)
hêtre :	38 fragments	(8,09 %)
noisetier :	1 fragment	(0,21 %)
pin :	1 fragment	(0,21 %)

23. G. Rancoule, *op. cit.*, p. 58, fig. 20, n° 41-42.

24. G. Fouet, *op. cit.*, p. 23, fig. 10i.

25. Ph. Gruat, *Résultat...*, p. 62, fig. 18, n° 5.

26. Ph. Gruat, *Recherches...*

27. G. Rancoule, *La Lagaste, agglomération gauloise du bassin de l'Aude, Atacina*.

28. M. Py, *L'oppidum des Castels à Nages (Gard). Fouilles 1958-1974, Gallia*, 35<sup>e</sup> supp. 1978.

29. M. Vaginay et V. Guichard, *L'habitat gaulois de Feurs (Loire), Documents d'Archéologie Française*, n° 14, 1988.

30. Référence : Archéolabs réf. ARC 92 / R 1210B.



Fig. 17. — Vestiges ligneux du puits n° 3, couche 3.

1 et 3 : bouchons en liège d'amphores Dressel 1 A ;

2 : bouchon en bois d'outre ou de tonneau (?) (cliché J. Dhombres).

A la lumière de ces résultats, comparables à ceux observés dans le puits du boulevard F. Fabié<sup>31</sup>, il semble que nous soyons en présence d'un choix délibéré du chêne dans un environnement, il est vrai, dominé par cette essence.

## Le fossé

### Description morphologique

Creusé dans le gneiss, ce fossé a pu être intégralement circonscrit et fouillé (fig. 18).

Il présente un développement quasi rectiligne d'un peu plus de 72 m, selon un axe sud-nord ; son pendage moyen est de 5,5 %.

Côté sud, l'ouvrage débute brutalement sur la partie haute du terrain (côte 604) alors qu'au nord il est relié au puits n° 3 (côte 600). L'étude de leurs comblements respectifs n'indique aucune rupture stratigraphique et montre au contraire qu'ils sont rigoureusement contemporains (fig. 19).

31. Ph. Gruat, Les vestiges en bois de La Tène III découverts boulevard F. Fabié à Rodez (Aveyron), *Actes du XIII<sup>e</sup> colloque de l'A. F. E. A. F.*, Gueret, 1992, p. 49.

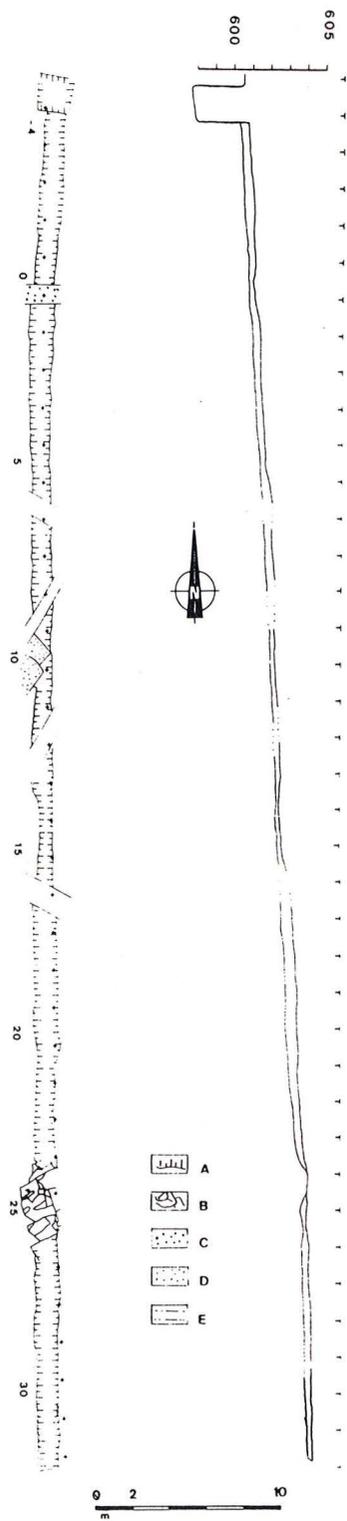


Fig. 18. — Plan et profil du fossé.

- A : creusement ;
- B : affleurement rocheux ;
- C : berge ;
- D : perturbation ;
- E : mur de la caserne.

Fig. 19. — Vue de l'extrémité nord du fossé reliée au puits n° 3 (cliché Ph. Gruat).



En moyenne, sa largeur et sa profondeur sont de l'ordre de 1,35 m et 0,45 m. Toutefois, ces mesures varient sur l'ensemble du tracé respectivement entre 2 m et 0,90 m d'une part et 0,60 m et 0,25 m d'autre part.

Le profil du fossé, pour le moins irrégulier en raison de la nature clivable de la roche, a une forme en «V» ou en «U» à fond plus ou moins plat, selon les secteurs étudiés (fig. 20, B).

L'extrémité sud de l'ouvrage, où le socle est relativement tendre, offre des traces d'outils très nettes. Ces stigmates, observés du carré 26 au carré 32, se présentent sous la forme de sillons creusés obliquement dans la masse rocheuse, sans doute à l'aide de pics ou de pointerolles (fig. 22). Un examen attentif des impacts montre que le travail fut réalisé du nord-nord-est vers le sud-sud-ouest, dans le sens des strates du gneiss.

A la lumière de ces observations, l'ensemble puits n° 3-fossé aurait été aménagé du nord vers le sud, autrement dit, du bas vers le haut du terrain.

En outre, au niveau des carrés 24-25, l'ouvrage fut à peine ébauché et s'interrompt provisoirement sur 4 m environ, en raison d'un banc rocheux particulièrement résistant qui découragea les terrassiers (fig. 18).

Pour terminer, il convient de signaler qu'aucun aménagement (trous de poteaux, ...) ne fut mis en évidence de part et d'autre du fossé ou à sa base...

### Etude du comblement

La fouille fut réalisée en tronçons successifs alternant dans un premier temps avec des segments réservés, de manière à multiplier les plans de coupe. Cette méthode a permis d'étudier les variations de la stratigraphie tout au long du fossé et donc de mieux saisir les modalités de son comblement.

A la lumière de ces travaux, cinq grands types de stratifications peuvent être distingués :

- Secteur 1 : carrés -4 à 0 (fig. 20, B, n° 1) :

Couche 1 : niveau de gneiss brisé incluant quelques fragments de lames rocheuses ; stérile sur le plan archéologique, ce comblement est certainement un emploi des matériaux produits par le creusement du fossé dans le substrat.

Couche 2 : strate rougeâtre et plastique riche en matériel archéologique (amphores, céramiques, esquilles osseuses brûlées, charbons de bois, ...).

- Secteur 2 : carrés 1 et 2 (fig. 20, B, n° 2) :

Couche 1 : terre rougeâtre aérée incluant quelques plaquettes rocheuses, des os brûlés et des charbons de bois diffus, ainsi que du mobilier archéologique.

Couche 2 : niveau de fragment de gneiss «moucheté» de charbons de bois et contenant de rares esquilles osseuses brûlées.

Couche 3 : strate rougeâtre et plastique, très riche en vestiges divers (amphores, céramiques, charbons de bois, os brûlés).

Couche 4 : terre rougeâtre, très plastique, stérile.

- Secteur 3 : carrés 3 à 4 (fig. 20, B, n° 3) :

Couche 1 : niveau de fragment de gneiss, quasi stérile, déversé depuis l'ouest.

Couche 2 : comblement de terre brune, très riche en matériel archéologique.

Couche 3 : strate rougeâtre et plastique stérile.

- Secteur 4 : carrés 5 à 9 (fig. 20, B, n° 4) :

Couche 1 : terre brune aérée contenant des vestiges (amphores, céramiques, os brûlés, charbons de bois).

Couche 2 : niveau stérile riche en plaquettes de gneiss.

- Secteur 5 : carrés 10 à 32 (fig. 20, B, n° 5) :

Couche 1 : strate rougeâtre avec plaquettes de gneiss comprenant des concentrations de matériel archéologique.

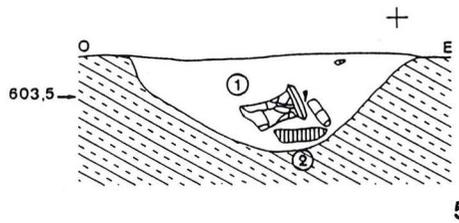
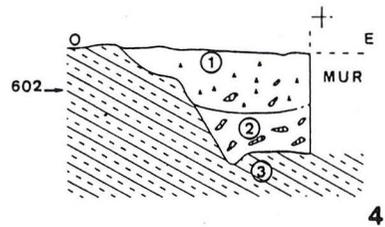
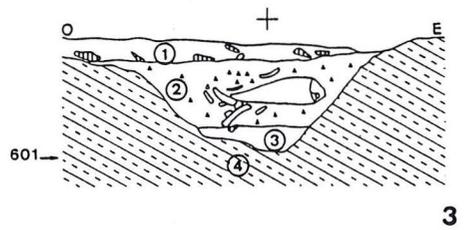
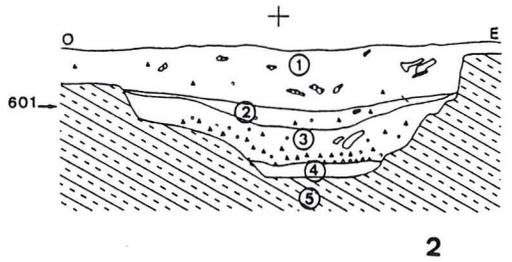
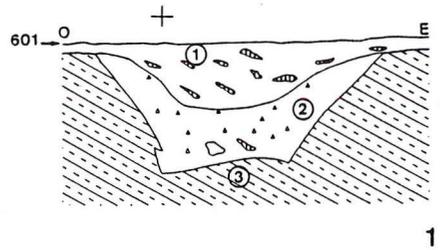
Malgré ces variations, le remplissage du fossé est très homogène : les correspondances sont évidentes d'un secteur à l'autre.

Fig. 20. — A : répartition spatiale du matériel archéologique dans le fossé (carrés -4 à 2).

- 1 : concentration de charbons de bois ;  
2 : perturbation ;  
3 : galet de quartz ;  
4 : pierre à aiguiser ;  
5 : esquille osseuse brûlée ;  
6 : amphore ;  
7 : céramique.

B : coupes du fossé.

- 1 : C (-3, -2) ;  
2 : C (0, 1) ;  
3 : C (2, 3) ;  
4 : C (8, 9) ;  
5 : C (22, 23) ;  
n° 1 : charbon de bois.



(A) (B)

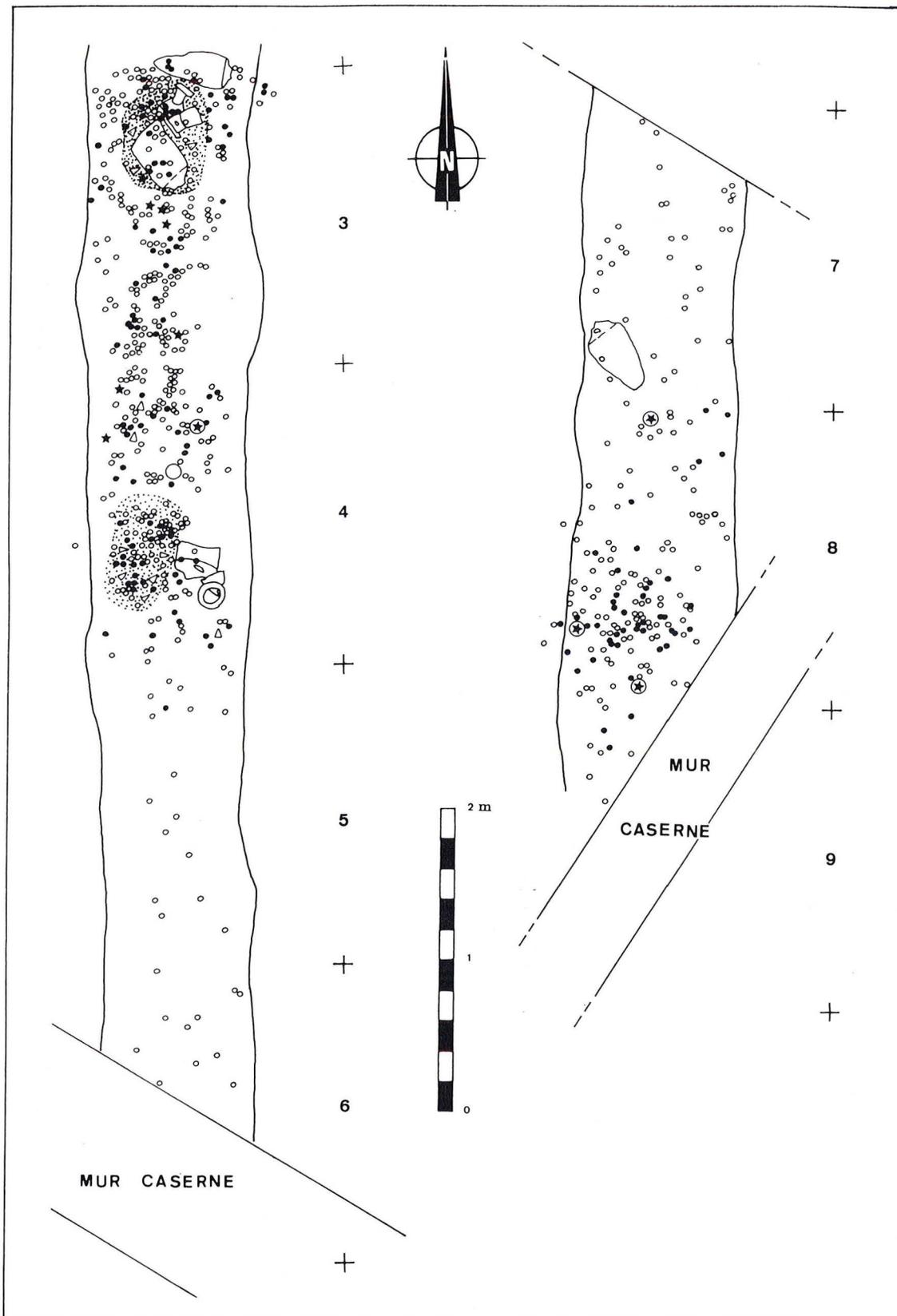


Fig. 21. — Répartition spatiale du matériel archéologique dans le fossé (carrés 3 à 9).

Son aménagement, précédé d'un décapage préalable du substrat, fut suivi de près par le comblement à en juger par l'absence d'érosion sur les parois et de traces de sédimentation sur la majeure partie du tracé. Seuls les secteurs 2 et 3 présentent une mince pellicule stérile, visiblement d'origine naturelle, qui tapisse le fond du fossé. L'existence de cette strate uniquement dans la partie nord de l'ouvrage paraît logique dans la mesure où ce dernier fut réalisé du nord vers le sud.

Les différentes couches composant le comblement, souvent de nature très proche, présentent de fréquents recollages interstratigraphiques, parfois entre secteurs éloignés. Aussi, le fossé paraît avoir été remblayé lors d'une seule et même opération, avec ses propres déblais (gneiss brisé et terre rougeâtre recouvrant le rocher), accompagnés d'un important apport de matériel archéologique.



Fig. 22. — Vue des traces d'outils relevées dans le socle rocheux de l'extrémité sud du fossé (cliché Ph. Gruat).

La distribution des vestiges sur le tracé du fossé est très inégale (fig. 23). Cependant, on note aisément que ces derniers sont surtout regroupés aux extrémités nord et sud, la partie médiane étant moins fournie (excepté le carré 18).

Sur le plan spatial, le mobilier se présente le plus souvent sous la forme de concentrations de tessons d'amphore et de céramique (fig. 20, A et fig. 21), mêlées à des charbons de bois et des esquilles osseuses brûlées.

Les récipients, toujours incomplets, paraissent avoir été jetés là sans aucun soin. Pourtant, à plusieurs reprises des cols d'amphore furent découverts encastrés dans les fonds de ces mêmes conteneurs, positions vraisemblablement non fortuites.

### Le matériel archéologique

L'ensemble du fossé a livré un abondant mobilier comprenant 7339 vestiges, sans compter les os brûlés et les charbons de bois dont l'étude d'un échantillon de 91 fragments confirme la leçon du puits n° 3, c'est-à-dire la suprématie du chêne<sup>32</sup>. Les lignes qui suivent sont consacrées à l'analyse des différentes catégories de ce matériel.

32. Il s'agit du carré 1, couche 1. Chêne : 87 fragments (96 %) ; hêtre : 2 fragments (2 %) ; *prunus sp.* : 2 fragments (2 %).

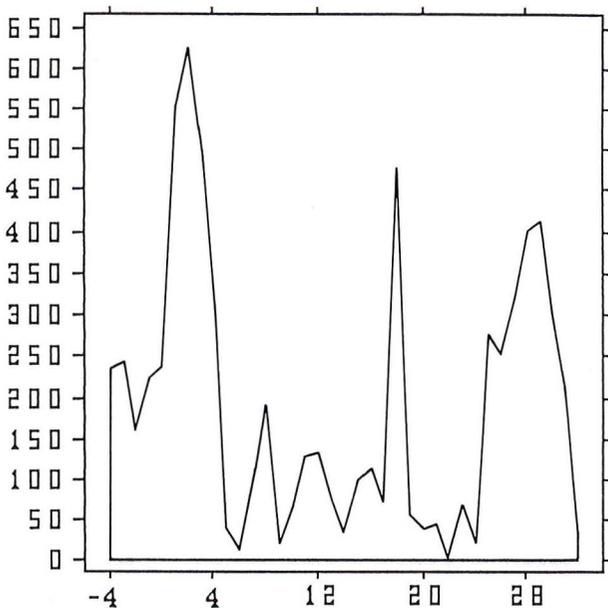


Fig. 23. — Graphique de répartition du mobilier archéologique dans le fossé (en abscisse les numéros de carrés et en ordonnée le nombre de vestiges, excepté les os et les charbons de bois).

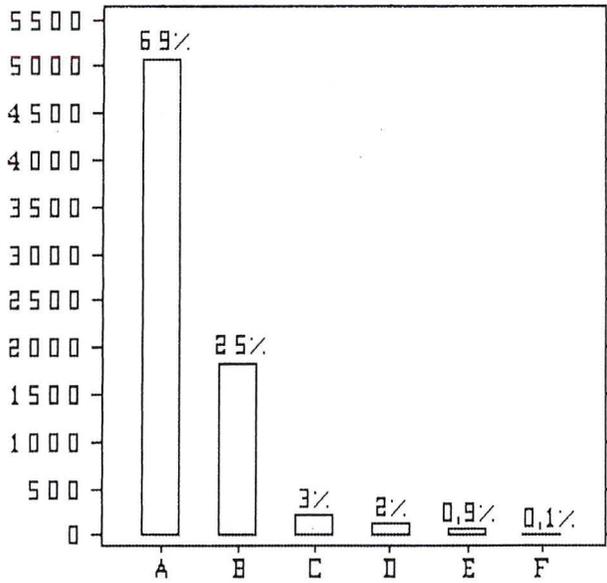


Fig. 24. — Histogramme du mobilier du fossé.

A : amphore ;  
 B : céramique commune ;  
 C : céramique d'importation ;  
 D : scories ;  
 E : métal ;  
 F : divers.

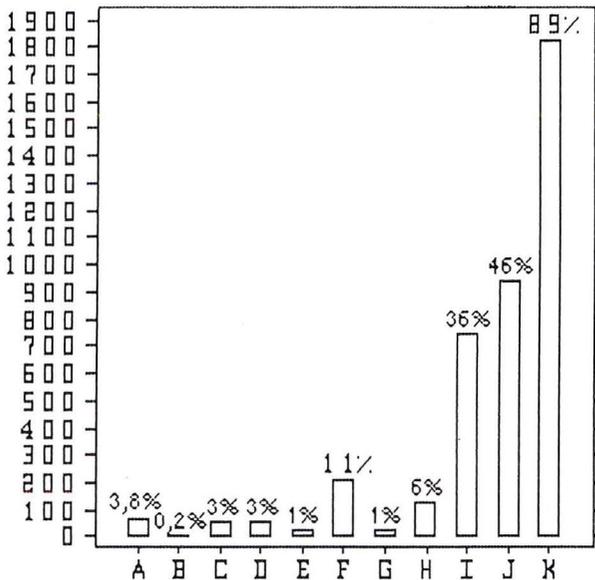


Fig. 25. — Histogramme de la céramique fine du fossé.

A : campanienne A ;  
 B : campanienne B-oidé ;  
 C : olpé ;  
 D : céramique ibérique ;  
 E : importations diverses ;  
 F : total des importations ;  
 G : imitation de campanienne ;  
 H : commune tournée oxydante ;  
 I : commune tournée réductrice ;  
 J : commune modelée ;  
 K : total commune.

### Les amphores

Avec 5075 tessons, les amphores sont les vestiges les plus représentés (69 %) (fig. 24).

Le comptage de ces éléments permet de dénombrer 71 pointes pour au moins 124 bords différents. Cette disproportion, observée également sur le fossé du Verbe-Incarné à Lyon<sup>33</sup>, pose problème. Cependant, l'importante fragmentation présentée par ces conteneurs, dont les fonds sont par ailleurs souvent réutilisés à des fins diverses (pilons, jetons, etc), incite à la plus grande prudence.

L'étude des lèvres et des pointes, mesurant respectivement moins de 5,5 et 15 cm de haut, indique que l'ensemble des tessons appartient à des amphores vinaires italiques de type Dressel 1A.

Une analyse plus fine des bords, sur laquelle nous reviendrons plus tard pour l'ensemble du chantier, montre également que le type ancien est majoritaire (fig. 35).

### Les céramiques fines d'importation

En plus des amphores, on note la présence d'importations d'origines variées<sup>34</sup>. Ces dernières représentent 3 % du matériel et 11 % des céramiques fines (fig. 25), proportions importantes pour un site non méditerranéen. Quatre grandes catégories sont attestées : la campanienne, la céramique à pâte claire, les productions ibériques et des importations diverses.

La campanienne, illustrée par 73 tessons, presque toujours dépourvus de vernis en raison de l'acidité du sédiment, est la céramique fine d'importation statistiquement la plus abondante (4 %). L'examen des pâtes met en lumière la suprématie des productions de type A, puisque seuls quatre tessons jaunâtres de campanienne B-oidé ne s'y rattachent pas. Les formes discernables appartiennent à des assiettes Lamb. 6 (fig. 26, n° 2 à 4), des plats Lamb. 5/7 (fig. 26, n° 5 et 6), des coupes Lamb. 27B (fig. 26, n° 7) et des bols Lamb. 27b et 31 (fig. 26, n° 8 à 10). Ce répertoire, somme toute classique, est caractéristique du faciès campanien A tardif (120/100 à 50/40 av. J.-C.), notamment la forme Lamb. 6 à marli quasi horizontal.

La céramique à pâte claire, représentée par une soixantaine de tessons (3 %), appartient à une seule forme. Il s'agit de cruches ou olpés à col cylindrique large et panse globulaire munies d'une anse pseudo-trifide (fig. 26, n° 13).

33. C. Goudineau (sous la direction de), *Aux origines de Lyon*, D. A. R. A., n° 2, 1989, p. 50-52.

34. Ces dernières ont été examinées par M. Bats, de l'U. P. R. 290 du C. N. R. S., que nous tenons à remercier pour son précieux concours.

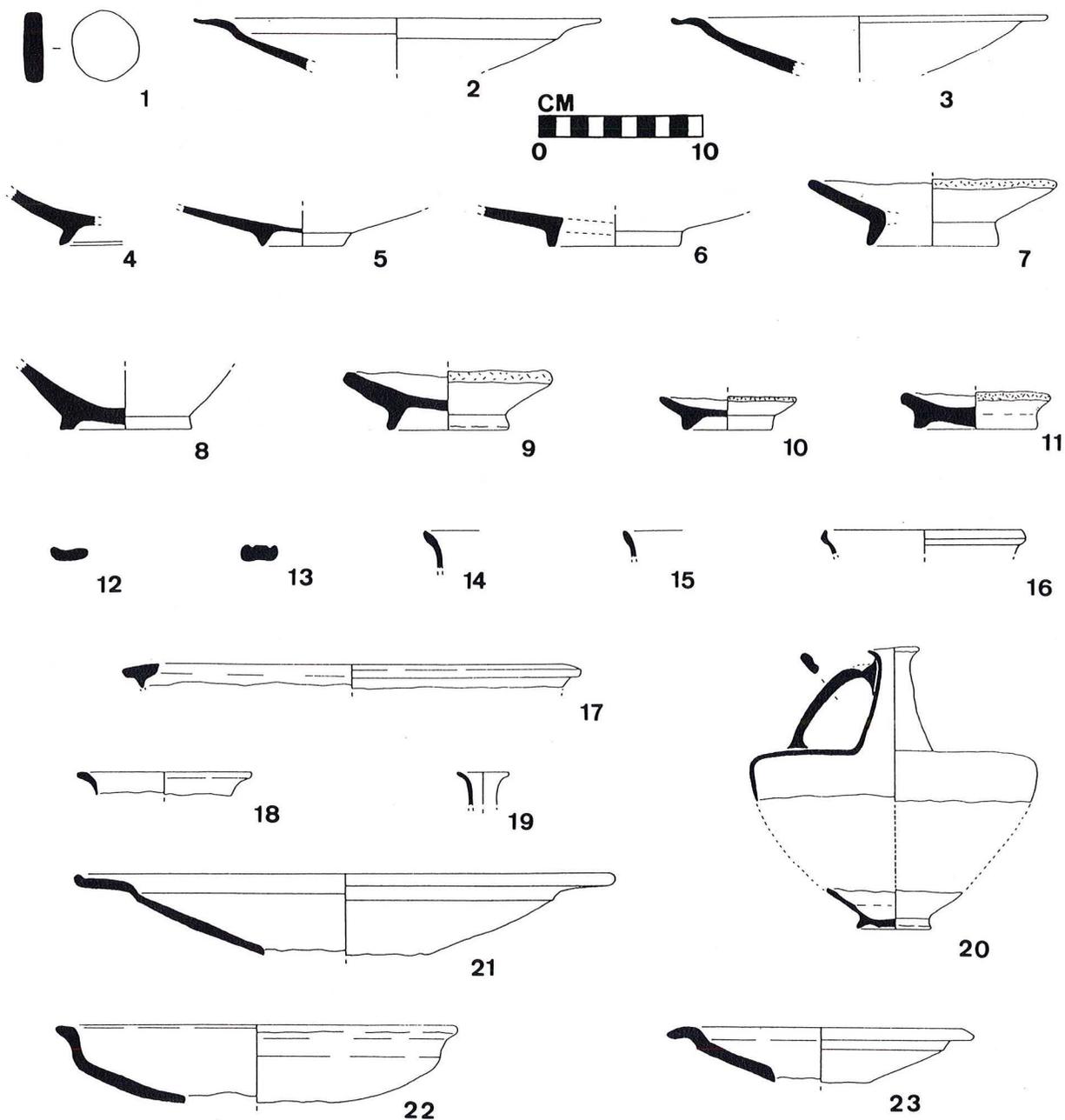


Fig. 26. — Céramique du fossé (importations et imitations).

1 : jeton de Dressel 1A ;  
 2 à 10 : campanienne A ;  
 11 à 12 : céramique à pâte rouge d'origine  
 inconnue ;

13 à 15 : olpé à pâte claire ;  
 16 : paroi fine italique ;  
 17 : sombrero de copa ;  
 18 : lécythe à pâte grise ibérique ;

19 : pichet gris ampuritaïn ;  
 20 : cruche à pâte orangée résinée ;  
 21 à 23 : imitation indigène de campanienne.

Le bord est déjeté (fig. 26, n° 14 et 15) tandis que le fond prend naissance sur un pied annulaire court. L'exemplaire découvert dans le carré 11, malheureusement trop fragmenté pour être remonté, est orné d'un léger cordon à l'intersection col-panse. Ces récipients, déjà connus à Rodez<sup>35</sup>, sont d'origine méditerranéenne<sup>36</sup>.

Les productions ibériques présentent un ensemble de 57 tessons, soit l'échantillon le plus important jamais rencontré jusqu'alors à *Segodunum* (3 %). Un seul fragment appartient à un *sombrero-de-copa* ou *kalathos* à pâte brun-rouge (fig. 26, n° 17), bien cuite et bien tournée ; il s'agit d'un bord à profil en T, attesté sur un autre site de Rodez (boulevard F. Fabié) sensiblement contemporain<sup>37</sup>. Le reste relève des productions grises de la côte catalane jusqu'ici représentées par une partie de pichet<sup>38</sup>. Les pâtes sont fines, dures, homogènes, sonores et sans dégraissant visible. Sept tessons se rapportent à des œnochoés bitronconiques (fig. 26, n° 18), relativement fréquentes en Rouergue<sup>39</sup>. Les autres sont attribuables à un lécythe (fig. 26, n° 20) pour lequel nous n'avons pas trouvé d'équivalent en Gaule. Il ne peut être rapproché que d'un exemplaire issu d'une tombe de la région de Giron en Espagne, daté entre 90 et 70 av. J.-C.<sup>40</sup>.

Les autres productions ne comprennent que 23 tessons, soit 1 % de la céramique fine. On y recense plusieurs catégories dont on ignore parfois l'origine exacte :

- Un bord en gouttière de paroi fine italique (fig. 26, n° 16) à pâte rouge, proche de la campanienne A.

- 17 tessons d'une cruche enduite de résine sur sa face interne. La pâte, orangée à l'extérieur et gris clair à cœur, ne présente quasiment pas de dégraissant visible à l'œil nu, si ce n'est de rares points blancs (calcaire ?) microscopiques. Les caractéristiques de la pâte ainsi que la forme du goulot (fig. 26, n° 19), proche du lécythe évoqué précédemment, plaident en faveur d'une provenance ibérique. Il est vrai

que parallèlement aux productions catalanes à pâte grise, il existe toute une gamme de récipients à pâte plus claire dont on connaît encore mal le répertoire. La présence de résine indique qu'il s'agit d'un récipient destiné à contenir du vin (œnochoé).

- 5 fragments de céramique à pâte rouge, assez tendre, sans dégraissant visible, d'origine inconnue. Un pied annulaire et une anse en ruban allongée (fig. 26, n° 11 et 12) laissent supposer qu'on est en présence d'une imitation d'une œnochoé italique, peut-être produite en Gaule méditerranéenne.

#### Les céramiques communes

Les céramiques communes indigènes représentent 25 % de l'ensemble du matériel du fossé et 89 % de la céramique fine. En nombre de fragments (fig. 24 et 25), il s'agit des vestiges les plus souvent rencontrés après les amphores italiques<sup>41</sup>. Les caractéristiques techniques des vases permettent de distinguer deux grandes catégories : les productions modelées et les productions tournées.

Les productions modelées sont attestées par 944 tessons, soit 46 % de la céramique fine et 51 % de la céramique commune. Les récipients offrent des pâtes noires à ocre, à dégraissant moyen ou gros (micas, quartz, chamotte, ...), cuites en atmosphère réductrice primitive (mode B')<sup>42</sup>. La plupart des tessons correspondent à un seul type : l'urne<sup>43</sup>. Il s'agit d'un vase haut, fermé, à panse ovoïde et fond plat ou légèrement cupulé (fig. 27, n° 1 à 8). Les cols, à lèvres évasées, sont souvent lissés sur les deux faces. Quant aux panses, elles sont généralement brutes ou peignées, plus rarement lissées. Les décors, peu nombreux, sont réalisés presque exclusivement à la liaison col/panse : ce sont des incisions diverses et des impressions «en grain de café» exécutées au bâtonnet.

35. Ph. Gruat, *Résultat...*, p. 55, fig. 7c, n° 1.

36. M. Py, *L'oppidum...* p. 251.

37. Ph. Gruat, *Résultat...*, p. 62, fig. 18a, n° 4.

38. Ph. Gruat, *Recherches...*, fig. 15, n° 5.

39. A. Vemhet, *op. cit.*, p. 59 et pl. 5.

40. J. M. Nola I Brufau, J. Casas I Genover, *Carta archeologica de las comarques de Girona, Lam*, t. XXI, n° 1, 1984.

41. Il est même probable que la céramique serait majoritaire si l'on raisonnait en nombre d'individus et non en nombre de tessons. Malheureusement, un tel décompte est actuellement impossible en raison de l'extrême fragmentation des récipients, souvent très incomplets et mal conservés en raison du sédiment encaissant.

42. M. Picon, *Introduction à l'étude technique des céramiques sigillées de Lezoux*, Université de Dijon, 1973. M. Vaginay, V. Guichard, *op. cit.*, p. 148.

43. Seule cette forme, qu'elle soit tournée ou non, ainsi que l'exemplaire n° 11 de la fig. 18, ont fait l'objet d'une représentation graphique du traitement de surface selon les normes en vigueur cf. P. Arcelin et Y. Rigoir (sous la direction de), *Normalisation du dessin en archéologie, D. A. M.*, n° spécial n° 1, 1979, p. 30.

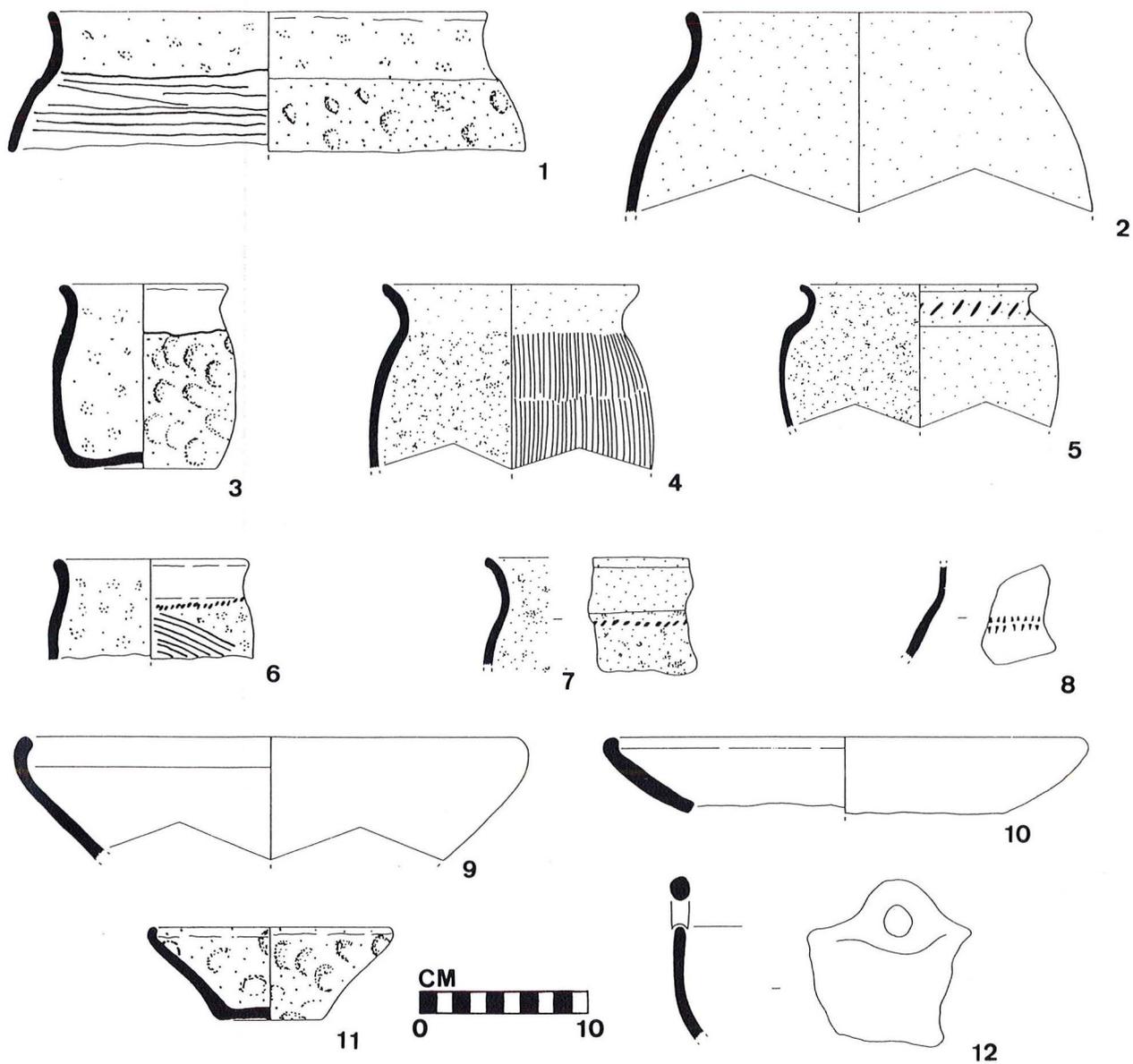


Fig. 27. — Céramique commune modelée du fossé.

1 à 8 : urnes ;

9 à 11 : terrines à bord rentrant ;

12 : jatte de type d'Aulnat.

Les formes basses sont représentées par des terrines à bord plus ou moins rentrant (fig. 27, n° 9 à 11), aux surfaces sommairement lissées. Un exemplaire de dimension réduite

(fig. 27, n° 11) n'est pas sans analogie avec un vase du dépôt de Larina dans l'Isère<sup>44</sup>.

44. F. Perrin, Un dépôt d'objets gaulois à Larina (Hières-sur-Amby, Isère), *D. A. R. A.*, n° 4, 1990, p. 127, n° 623.

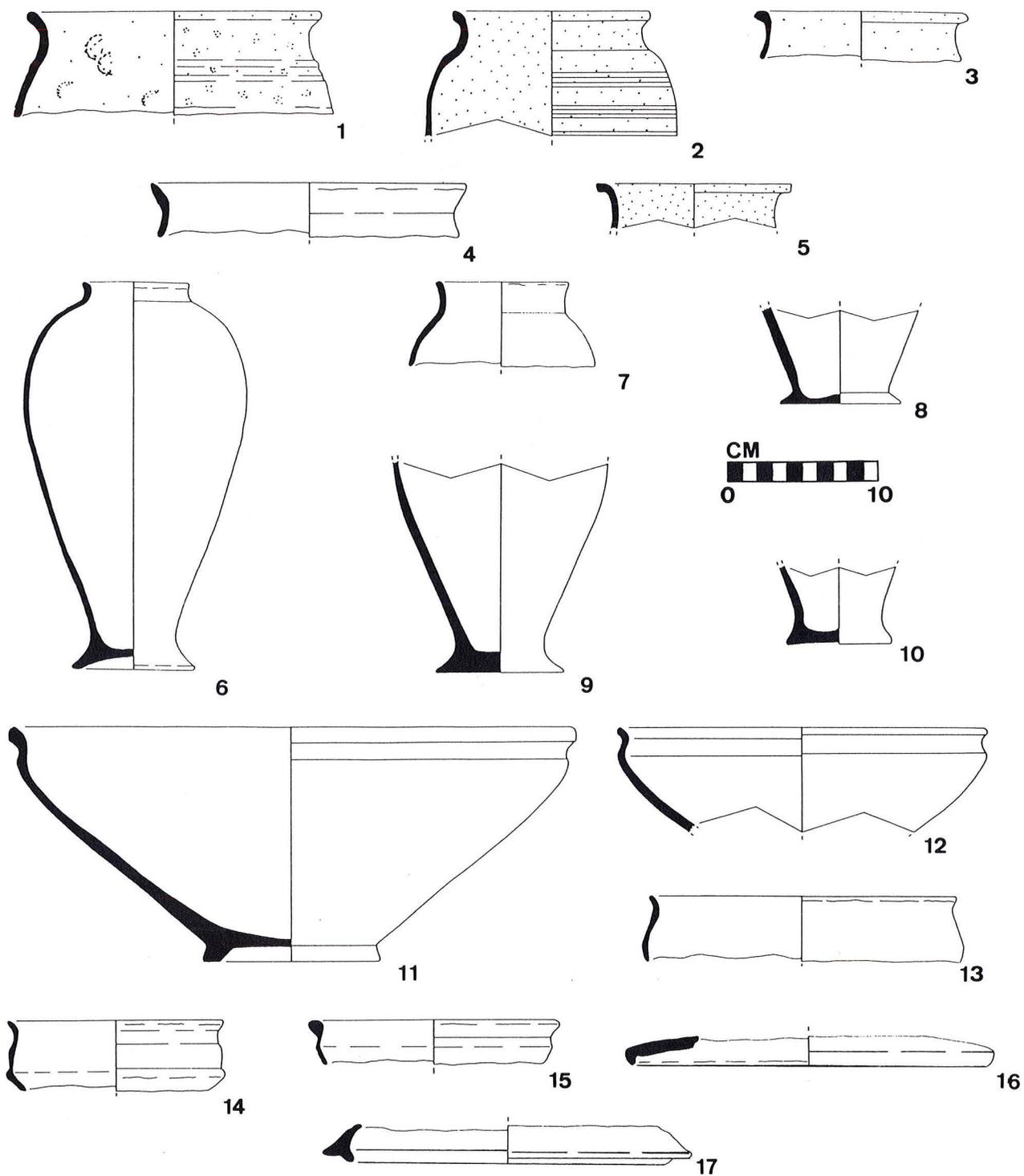


Fig. 28. — C ramique commune tourn e du foss .

1   5 : urnes ;  
 6   10 : vases balustres ;  
 11   14 jatte car n e ;

15 : coupe h mish rique   bord arrondi ;  
 16   17 couvre-cle.

Outre ces formes classiques, lot commun de bien des sites gaulois contemporains, on note la présence d'un vase ouvert doté probablement à l'origine de deux anses en boudin surmontant la lèvre (fig. 27, n° 12). Il s'agit d'une imitation locale d'une «jatte d'Aulnat»<sup>45</sup> dont l'aire de diffusion est centrée essentiellement autour de Clermont-Ferrand, en territoire Arverne<sup>46</sup>. Une forme s'en rapprochant existe également sur le site de Bordes (Pyrénées Atlantiques)<sup>47</sup>.

Les productions tournées comprennent 895 tessons, soit 43 % de la céramique fine et 49 % de la céramique commune. Les poteries généralement à dégraissant fin et aux surfaces lissées souvent plus foncées, présentent deux grands types de pâtes :

- des pâtes uniformément grises, plus rarement noires, réalisées en atmosphère réductrice (mode B). Il s'agit du groupe numériquement le plus important : 86 % des tessons tournés.

- des pâtes de couleur orangée à rougeâtre obtenues au cours de cuissons réalisées au moins en partie en atmosphère oxydante. Les tessons peuvent être oxydés en surface et gris à cœur (cuisson oxydante/réductrice), ou l'inverse (cuisson réductrice/oxydante), voire intégralement oxydés mais de manière irrégulière (cuisson oxydante primitive). Ces types de cuissons, connus par exemple à Amplepuis dans le Rhône<sup>48</sup> et sur la Colinne Sainte-Blandine à Vienne<sup>49</sup>, ne concernent que 14% des tessons tournés.

Le répertoire des formes tournées est nettement plus varié que celui des récipients modelés. Les types les plus fréquents sont les suivants :

- Urnes (fig. 28, n° 1 à 5) : bien moins attestés que leurs homologues modelées, ces vases sont presque exclusivement en pâte noire (fig. 28, n° 1, 2 et 5) ou grise (fig. 28, n°

3 et 4). Ils présentent parfois sur la panse un décor peigné horizontal réalisé au tour, comme notamment dans le Toulousain<sup>50</sup> et à Lectoure (Gers)<sup>51</sup>.

- Vases balustres (fig. 28, n° 6 à 10) : ces formes hautes et fermées sont communes sur bien des sites gaulois, de Toulouse<sup>52</sup> à Manching<sup>53</sup> en Bavière, où ils sont souvent peints. Ils semblent plus particulièrement spécifiques du monde celtique, même si quelques exemplaires sont connus en domaine méditerranéen, où ils furent parfois exportés<sup>54</sup>. Ceux présentés ici sont soit à pâte grise (fig. 28, n° 7, 8, 10) soit à pâte oxydée et surface sombre (fig. 28, n° 6 et 9).

- Jattes carénées (fig. 28, n° 11 à 14) : il s'agit encore d'une forme très répandue à la Tène finale. On en connaît par exemple à Toulouse<sup>55</sup>, La Lagaste<sup>56</sup> et Aulnat<sup>57</sup> en Auvergne. Les exemplaires illustrés ici, présentant plusieurs variantes, sont à pâte grise fine et vraisemblablement munis d'un pied annulaire. Un récipient (fig. 28, n° 11) est particulièrement remarquable, vu ses dimensions élevées.

- Terrines à bord rentrant (fig. 29, n° 1 à 6) : avec l'urne modelée, c'est de loin la forme la plus fréquente. Les pâtes sont souvent grises, plus rarement ocre (fig. 29, n° 6). Les bords, arrondis ou triangulaires, sont plus ou moins inclinés vers l'intérieur du récipient, tandis que les fonds sont plats ou annulaires. Les profils, considérés depuis longtemps comme caractéristiques de la fin de l'Age du Fer, sont présents notamment dans le Toulousain<sup>58</sup>.

- Coupes et bols (fig. 29, n° 7 à 11) : ces vases ouverts, à pied annulaire, sont en pâte grise fine. Si certains exemplaires (fig. 29, n° 7 et 8) peuvent être considérés comme des variantes des formes précédentes, la plupart paraissent être des prototypes indigènes très influencés par les importations campaniennes.

45. M. Vichy et M. Perichon, La jatte d'Aulnat, *R. A. C.*, n° 6, 1967, p. 33-38.

46. L. Simonet, Contribution à l'étude de «la jatte d'Aulnat» d'après une découverte du gisement de Basset (Haute-Loire), *R. A. C.*, n° 71-72, 1979, p. 173-174.

47. F. Rechin, Les céramiques communes de l'oppidum de Bordes (Pyrénées-Atlantiques) (Fin II<sup>e</sup>-I<sup>e</sup> siècle avant J. C.), *Aquitania*, t. 5, 1987, p. 210, fig. 4, n° 34.

48. R. Périchon et P. Jacquet, Les fouilles du site culturel du site protohistorique du Terrail. Etude sur le second Age du Fer dans la région d'Amplepuis (Rhône), *Centre d'études romaines et gallo-romaines*, nouvelle série n° 3, 1985, p. 74-75.

49. G. Chapotat, *Vienne gauloise : Le matériel de La Tène III trouvé sur la colline Sainte Blandine*, Lyon, 1970, p. 96-97.

50. G. Fouet, *op. cit.*, p. 14, fig. 2c.

51. M. Larrieu-Duler, Les puits funéraires de Lectoure (Gers), *Mém. Soc. Arché. du Midi de la Fr.*, t. 38, 1973, p. 45, fig. 16.

52. G. Fouet, *op. cit.*, p. 22, fig. 8.

53. F. Maier, *Die Bemalte spälatène Keramik von Manching, die Ausgrabungen in Manching*, Band 3, 1970.

54. M. Py, *Lattara 3*, 1990, p. 341 et fig. 6-25, n° 1-4.

55. G. Fouet, *op. cit.*, p. 23, fig. 9.

56. G. Rancoule, *Ateliers...*, p. 52, fig. 17.

57. R. Perichon, Le site de Clermont-Ferrand-Aulnat, les fouilles de la Grande Borne, *Le Deuxième Age du Fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines*, Centre d'études foréziennes et université de Sheffield, 1982, p. 37, n° 13.

58. G. Fouet, *op. cit.*, p. 25, fig. 12.

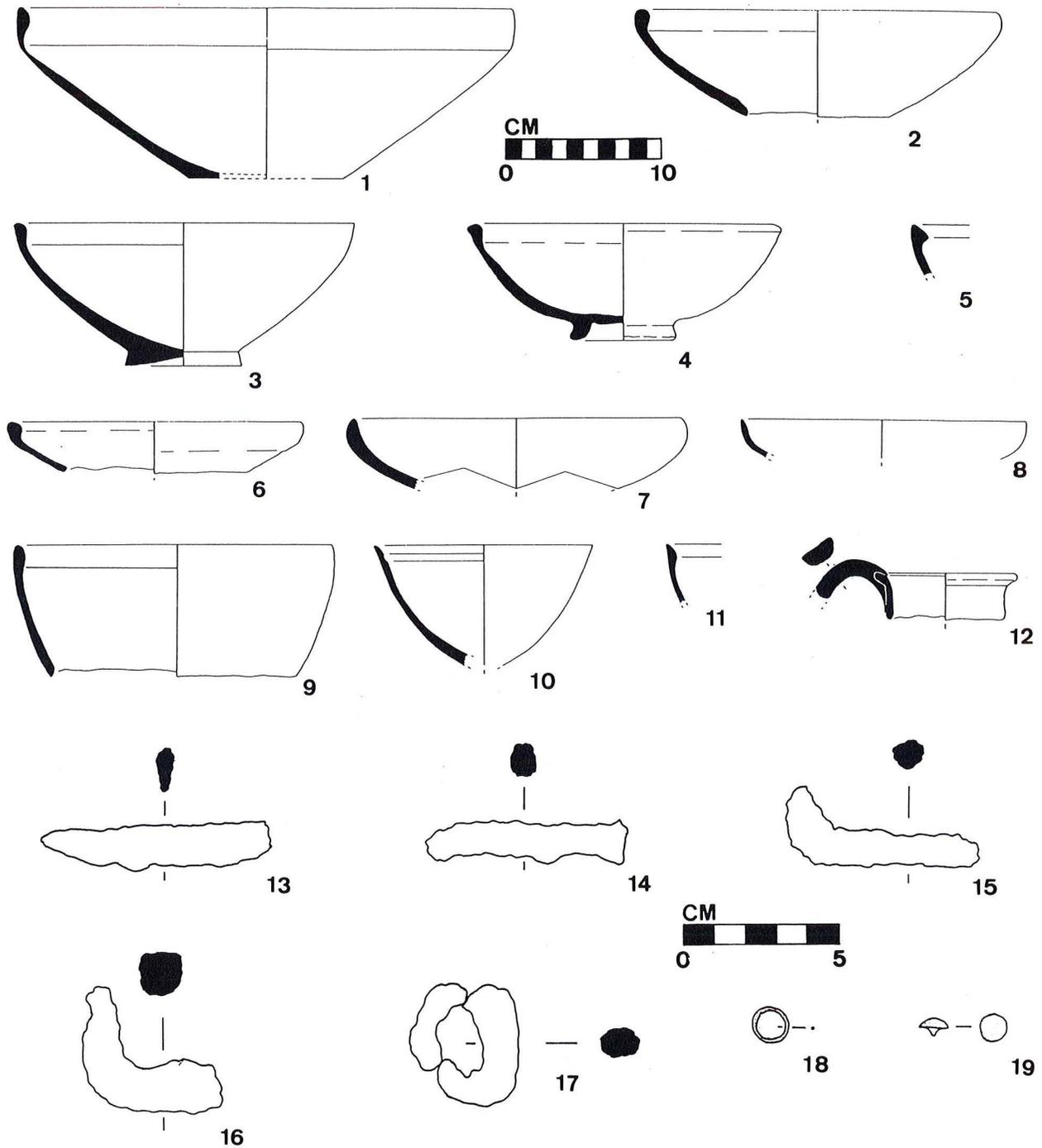


Fig. 29. — C  ramique commune tourn  e et m  tal du foss  .

1    6 : terrines    bord rentrant ;  
7    11 : coupe et bol ;  
12 : cruche ;

13    17 : fer ;  
18    19 : bronze.

A côté de ces grands types connus dans de nombreuses régions de la Gaule, on remarque quelques formes particulières, plus spécifiques, quantitativement limitées :

- un col d'une cruche (fig. 29, n° 12) en pâte beige et surfaces gris foncé, en tous points comparable à celle du puits n° 3 (fig. 13, n° 1).

- une coupe carénée (fig. 28, n° 15), en pâte grise. Il s'agit d'une variante originale de coupe hémisphérique à bord arrondi, fréquente en Rouergue et Gévaudan<sup>59</sup>.

- deux couvercles. L'un, en pâte grise et surfaces noires, muni d'un cordon interne (fig. 28, n° 17), est déjà attesté à Rodez<sup>60</sup> ; en dehors du territoire rutène, dont elle semble plus particulièrement caractéristique<sup>61</sup>, cette forme ne peut guère être rapprochée que d'un exemplaire de La Lagaste<sup>62</sup> dans l'Aude. L'autre, en pâte brune et à bord rentrant (fig. 28, n° 16), au profil très aplati, est encore sans équivalent.

Enfin, 21 tessons en pâte grise, soit 1 % de la céramique fine, appartiennent à des formes directement empruntées au répertoire campanien. Il s'agit :

- de deux coupes à marli retombant de type Lamb. 36 (fig. 26, n° 23), connues notamment à Berniquaut dans le Tarn<sup>63</sup>, La Lagaste<sup>64</sup> et Toulouse<sup>65</sup>.

- d'un plat ou deux de type Lamb. 6 (fig. 26, n° 21).

- d'une coupe Morel 1514 B1<sup>66</sup> (fig. 26, n° 22), dont l'original italique n'a pour l'instant jamais été rencontré localement.

### Le métal

L'ensemble du fossé a livré 60 vestiges métalliques, soit 0,9 % du matériel, parmi lesquels on note, comme sur l'ensemble du site d'ailleurs, l'absence totale de fibule et de monnaie.

Le fer, avec 53 fragments est le métal le plus représenté. La plupart des pièces sont des clous (fig. 29, n° 14), des crochets ou des crampons (fig. 29, n° 15 et 16), vraisemblablement utilisés pour l'assemblage de pièces de bois. Seuls deux vestiges doivent être isolés du lot :

- la lame d'un petit couteau (fig. 29, n° 13) dont il nous manque l'extrémité proximale. On peut le rapprocher notamment d'exemplaires d'Aulnat<sup>67</sup>.

- un anneau (fig. 29, n° 17).

Le bronze, très rare, comprend quatre découpes de tôle, un petit anneau (fig. 29, n° 18) déjà connu à Rodez<sup>68</sup> et sur de nombreux sites de la Tène finale, ainsi qu'un petit clou à tête bombée (fig. 29, n° 19).

Le plomb n'est attesté que par un fragment perforé, découvert en surface.

Enfin, en marge du mobilier métallique, il convient de signaler la présence de 142 scories, représentant 2 % du matériel. Un premier examen indique qu'il s'agit de scories de fer.

### Divers

Outre le mobilier céramique et métallique, quelques vestiges variés sont à signaler :

- un fragment de meule à va-et-vient en grès.

- 3 jetons en schiste.

- un nodule ovale de verre bleu transparent.

- 5 fragments céramiques gallo-romaines découverts en surface ou hors stratigraphie.

59. A. Vernhet, *op. cit.*, pl. 15.

60. Ph. Gruat, *Recherches...*, fig. 10, n° 2.

61. A. Vernhet, *op. cit.*, pl. 14, n° 3.

62. G. Rancoule, *Ateliers...*, fig. 19, n° 27c.

63. J. M. Segquier, L'oppidum de Berniquaut à Sorèze, *Archéologie Tarnaise*, t. 5, 1990, fig. 14, n° 12-14.

64. G. Rancoule, *Ateliers...*, p. 54 et fig. 18, n° 22-23.

65. G. Fouet, *op. cit.*, p. 23, fig. 10D et E.

66. J. P. Morel, *Céramique campanienne : les formes*, Rome, 1981.

67. R. Perichon, *op. cit.*, p. 43, fig. 7, n° 8-10.

68. Ph. Gruat : *Résultat...*, fig. 14D, n° 2-3, et fig. 19B, n° 3.

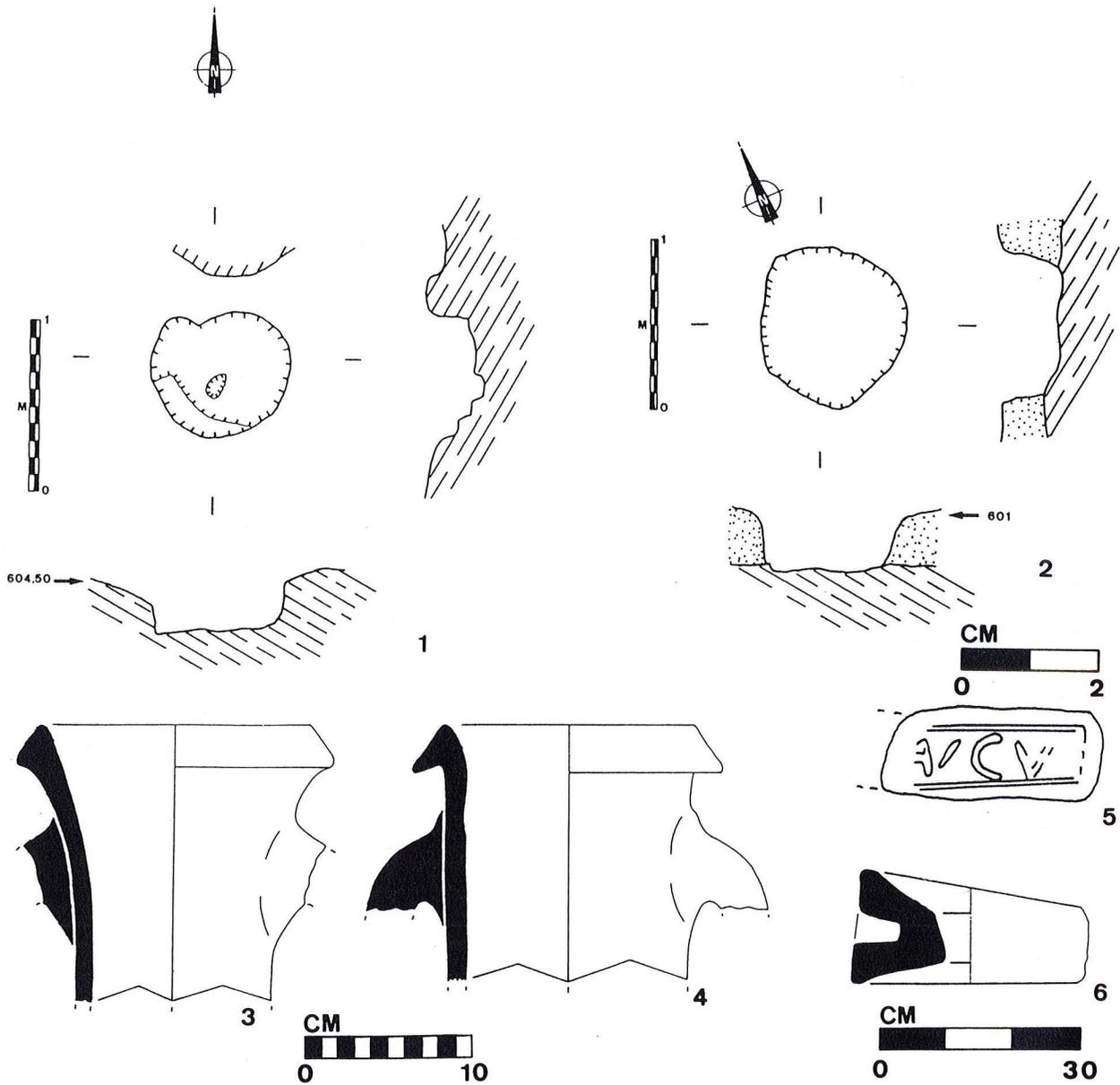


Fig. 30. — 1 : plan et coupe de la fosse 5 ; 2 : plan et coupe de la fosse 10 ; 3 à 4 : amphore Dressel 1A de la fosse 10 ; 5 : estampille sur Dressel 1A de la fosse 10 ; 6 : meule en gr  s de la fosse 10.

## Les fosses

Neuf concentrations d'amphores Dr. 1A, assimilables à des fosses, ont été également mises en évidence. Ces structures, aménagées dans la terre rouge recouvrant le substrat ou exceptionnellement dans le rocher même, sont regroupées dans la partie centrale du site (fig. 2), entre le puits n° 1 et les deux zones d'occupations. Une seule (la Z. 12) est située à l'écart de cette concentration, à proximité du fossé.

Comblées presque exclusivement d'amphores, ces cavités ont toujours moins de 1 m de diamètre et moins de 0,50 m de profondeur. Deux d'entre elles ont pu faire l'objet de fouilles minutieuses.

### La fosse de la zone 5 (fig. 30, n° 1)

Creusée dans le gneiss, elle mesure environ 0,80 m de long (est-ouest) sur 0,70 m de large, pour 0,40 m de profondeur maximale et présente à sa base une petite cupule.

Son remplissage est composé d'un sédiment rougeâtre moucheté de fins charbons de bois. Ce dernier contenait 126 fragments d'amphores Dr. 1A, appartenant au moins à trois individus (dont trois pointes et un col), et cinq tessons de céramique indigène modelée. Deux fonds d'amphores étaient disposés verticalement au centre de la cuvette, l'un d'eux servant de réceptacle au col d'un autre conteneur (fig. 31), position déjà observée dans le fossé.

Immédiatement au nord de l'excavation, une échancrure avait également été réalisée dans le rocher. Elle recelait quatre tessons d'amphores. Aucun autre mobilier n'était associé à cet ensemble qui avait nécessité un décapage puis un creusement de la roche avant le dépôt.

### La fosse de la zone 10 (fig. 30, n° 2)

Réalisée dans la terre rougeâtre recouvrant le substrat, cette fosse mesure entre 0,90 m et 1 m de diamètre d'ouverture pour 0,35 m de profondeur. Les parois, légèrement évasées, appuient sur la roche qui sert de fond à la fosse.

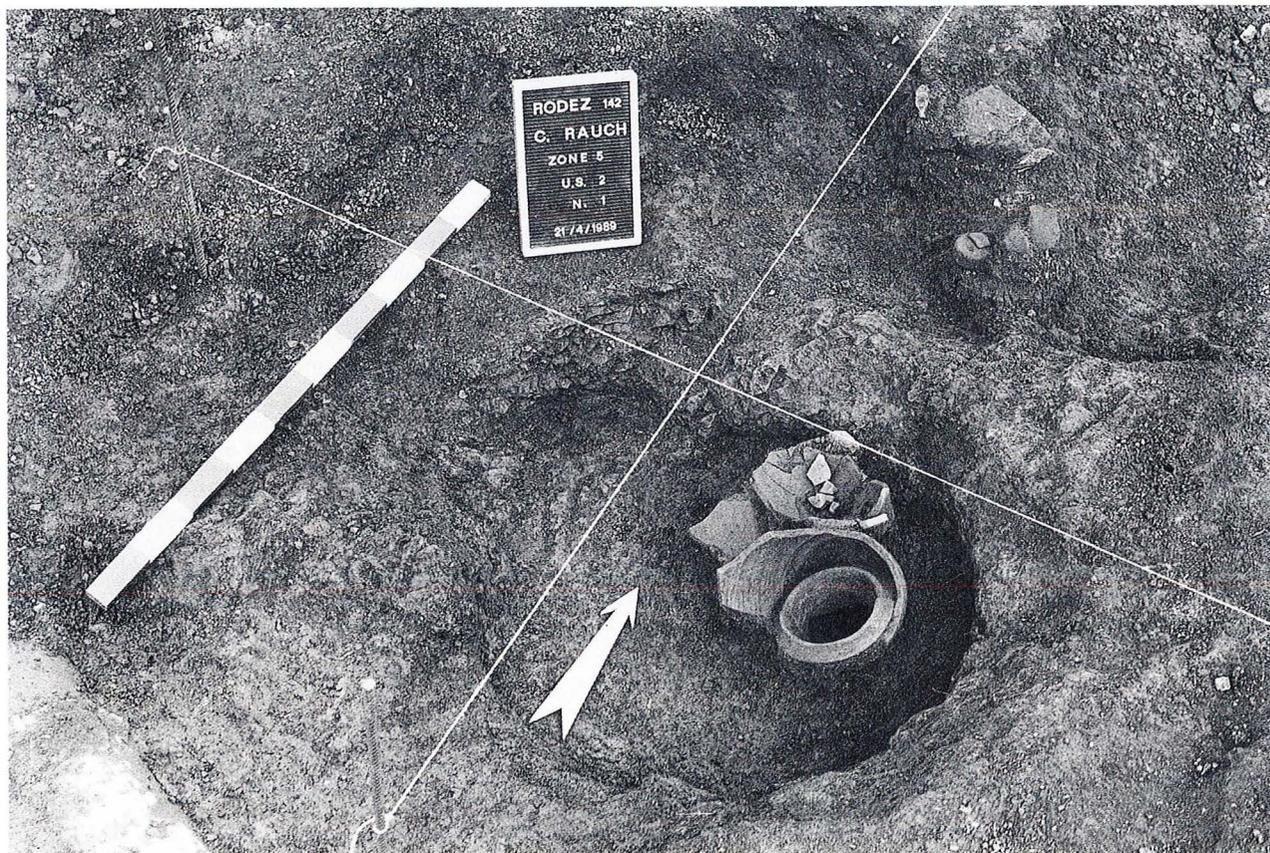


Fig. 31. — Vue du dépôt de la fosse 5 (cliché Ph. Guat).



Fig. 32. — Vue de la fosse 10 en cours de fouille (clich  Ph. Gruat).

Le comblement (fig. 32), est un s diment mouchet  de fins charbons de bois. Il contenait quatre tessons de c ramique indig ne model e, une demi-meule tournante (*catillus*) en gr s et des vestiges de trois amphores Dr. 1A tr s fragment es dont aucun des cols n' tait en connexion avec le reste des r cipients. L'un de ces conteneurs pr sente sur l' paulement la seule estampille rencontr e sur l'ensemble du chantier. Il s'agit du timbre [C]AVC∇ (fig. 30, n  5), d j  connu   Rodez <sup>69</sup> et dans l'Aveyron <sup>70</sup>. Ce dernier est  galement attest  sur deux autres sites du Sud-Ouest : le promontoire de Bernicaut <sup>71</sup>, dans le Tarn, et l'*oppidum* de Pons en Charente-Maritime <sup>72</sup>.

Sept autres structures analogues, toutes am nag es dans la terre rouge tre pr c dant le rocher, furent observ es plus sommairement, lors des divers d capages m caniques du gisement. Nous les pr sentons ici sous la forme d'un tableau synth tique, reprenant en compte les deux exemples d crits ci-dessus (fig. 33).

D'apr s le nombre minimum d'amphores attest es et leur masse, deux groupes bien distincts se d gagent :

- Les petites fosses (Z. 14, 13, 12, 11, 9, 5 et probablement 4 fouill es incompl tement) comprenant les «restes» tr s partiels d'une   trois amphores, pour une masse toujours situ e entre 20 et 15 kg.

69. L. Dausse et Ph. Gruat, Estampilles et inscriptions peintes sur amphores vinaires Dressel I trouv es   Rodez, *Vivre en Rouergue N  Sp cial : Cahiers d'Arch ologie Aveyronnaise*, n  5, 1990, p. 69, n  19, et p. 70, n  32.

70. M. Labrousse, Informations arch ologiques de la circonscription de Midi-Pyr n es, *Gallia*, t. 36-2, 1978, p. 390.

71. J. M. Segquier, *op. cit.*, p. 153, n  13A.

72. C. Perrichet, La c ramique de Pons, *Actes du congr s de la S.F.E.C.A.G. tenu   Cognac*, p. 17 et fig. 3 n  4, 1991.

MATERIEL Nb Frgts FOSSE	AMPHORE				CERAMIQUE			MEULE TOURNANTE
	B	P	D	M	CM	CT	CP	
Z. 4	1		22					
Z. 5	1	3	126	15	5			
Z. 7	5	2	186	37		2	1	
Z. 9	3	1	54					
Z. 10	3	3	7	39	4			1
Z. 11	1	1	28	14				
Z. 12	2	1	36	10	1			
Z. 13		1	75	15				
Z. 14	1	3	77	14				

Fig. 33. — Répartition du matériel archéologique des diverses fosses du chantier.

B : bord ;  
 P : pointe ;  
 D : divers ;  
 M : masse en Kg ;  
 CM : commune modelée ;  
 CT : commune tournée ;  
 CP : céramique campanienne A.

Fig. 34. — Répartition du matériel archéologique des zones d'occupation.

B : bord ;  
 P : pointe ;  
 D : divers ;  
 CT : commune tournée ;  
 CM : commune modelée ;  
 F : fer ;  
 P : plomb ;  
 Sc : scories.

MATERIEL Nb Frgts ZONES	AMPHORE			CERAMIQUE		METAL			OS	SILEX
	B	P	D	CT	CM	F	P	Sc		
Z. 2	17	17	584	74	102	25	1	6	11	3
Z. 8	5		234	18	17	5				

• Les grandes fosses (Z. 7 et 10), contenant les vestiges plus importants de trois à cinq amphores, pesant respectivement 37 et 39 kg.

Enfin, outre les amphores qui constituent souvent l'intégralité du dépôt, on note parfois la présence de rares tessons de céramiques et d'une meule usagée.

## Les zones d'occupation

Dans la partie sud du chantier, deux zones d'occupation distantes d'environ huit mètres furent aussi étudiées (fig. 2). Il s'agit de deux traînées de matériel, à peu près parallèles et oblongues épousant la pente naturelle du terrain.

La zone 2 s'étend essentiellement des carrés 4 à 9, sur une aire d'environ 12 m de longueur et de 2 à 5 m de largeur à faible densité en vestiges (9 au m<sup>2</sup> en moyenne). Ces derniers, de petites dimensions et roulés, étaient pris dans une couche d'une quinzaine de centimètres d'épaisseur

reposant sur une strate stérile rougeâtre (couche 2) très indurée en surface, évoquant un niveau de circulation extérieur.

La zone 8, beaucoup plus limitée (fig. 2), se développe sur environ un peu plus de 4 m de longueur et 2 m de largeur, avec une densité de l'ordre de 35 vestiges au m<sup>2</sup>. Comme pour le secteur précédent, les documents sont de faible encombrement et reposent sur la terre vierge au contact du substrat. Là aussi, aucun aménagement particulier n'est à signaler (trou de poteau, etc), malgré la présence de clous en fer fréquemment employés dans les constructions contemporaines.

Le matériel exhumé dans ces deux zones d'occupation, somme toute classique, comprend essentiellement des fragments d'amphores Dr. 1A, des tessons de céramique indigène (surtout des urnes et des terrines à bord rentrant) et des clous en fer. L'inventaire est donné sous la forme d'un tableau synthétique (fig. 34).

## Approche chronologique

Si l'on excepte les proportions exceptionnelles d'amphores Dr. 1A, la composition du mobilier exhum   sur l'ensemble du chantier est comparable    bien des sites de la T  ne finale de Gaule du Sud : pr  sence de c  ramiques indig  nes, de vaisselles italiques et ib  riques, etc. Dans l'  tat actuel de nos connaissances, cette abondante documentation ne peut faire l'objet que d'un essai de datation d'ensemble, faute de v  ritable chronologie relative et d'  volution notable d'une structure    l'autre. Aussi, les divers am  nagements nous paraissent-ils relativement proches dans le temps, voire synchrones,    l'image du puits n   3 et du foss   stratigraphiquement contemporains.

En l'absence de fibules et de monnaies, comme c'est tr  s souvent le cas dans les ensembles pr  -august  ens ruth  nois, notre approche chronologique se fonde surtout sur les c  ramiques d'importation.

L'  tude des amphores italiques, effectu  e sur un lot consid  rable (au moins 270 individus), indique que nous avons affaire exclusivement    des Dr. 1A : elles ont moins de 1,10 m de haut et leurs l  vres et leurs pointes mesurent toutes respectivement moins de 5,5 et 15 cm de hauteur <sup>73</sup>. L'absence de Dr. 1B ne rel  ve absolument pas que du seul fait d'un approvisionnement s  lectif <sup>74</sup>, ces derni  res   tant par ailleurs connues    Rodez <sup>75</sup>. Il doit avoir aussi une signification chronologique. En effet, on admet maintenant que les Dr. 1A sont supplant  es par les Dr. 1B vers 60-50 av. J.-C., m  me si elles subsistent    leur c  t   jusqu'   la disparition du type dans les derni  res d  cennies du si  cle <sup>76</sup>. Cette   volution, observ  e sur des sites m  diterran  ens comme Nages <sup>77</sup> ou Lattes <sup>78</sup>, para  t   galement valable pour un bon nombre de sites de la Celtique <sup>79</sup>.

232 bords diff  rents et mesurables ont fait   galement l'objet d'une   tude d  taill  e, prenant en compte la hauteur

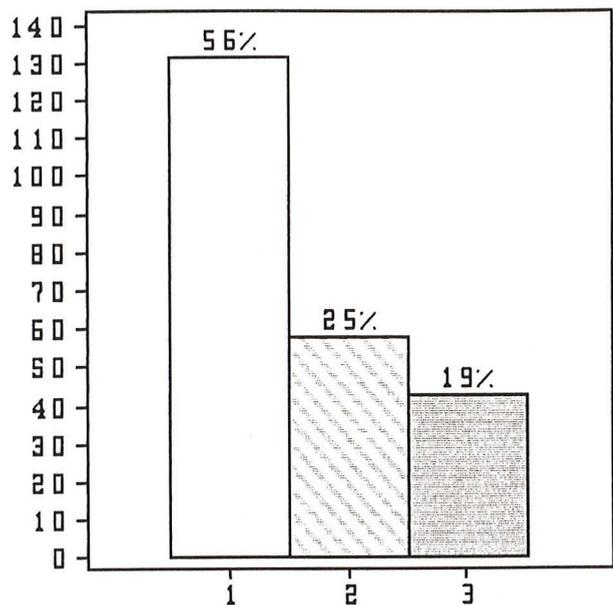


Fig. 35. — Histogramme des diverses classes de l  vres d'amphores Dressel 1A repr  sent  es sur l'ensemble du site.

Classe 1 : H < 34 mm ; I < 70    
 Classe 2 : 35 < H < 45 mm ; 55   < I < 80    
 Classe 3 : 40 < H < 55 mm ; I > 80  

et l'inclinaison des l  vres (fig. 35 et 36), afin d'obtenir un classement comme l'a fait C. Aulas pour Roanne <sup>80</sup>, Amplepuis <sup>81</sup> et Feurs <sup>82</sup>. Cette enqu  te, r  alis  e sur une population statistiquement repr  sentative, montre que les Dr. 1A «anciennes» dominant nettement (56 %) leurs homologues «moyennes» (25%) et «  volu  es» (19%). Ces r  sultats, conjugu  s    l'absence d'amphores gr  co-italiques et de Dr. 1B, sugg  rent une datation comprise entre 130/120 et 80 av. J.-C.

La c  ramique    vernis noir, bien repr  sent  e dans le foss   (5,8 % de la c  ramique fine), ne comprend presque que des tessons de campanienne A de faci  s tardif (120/

73. A. Tchemia, *op. cit.*, p. 313.

74. A. Hesnard, *Les amphores. Gaule interne et Gaule m  diterran  enne aux II   et I   si  cles avant J. C. : confrontations chronologiques*, R. A. N., 21   suppl., p. 49.

75. Ph. Gruat, *Recherches...*, fig. 18B, n   7-8.

76. A. Tchemia, *op. cit.*, p. 320.

77. M. Py, *L'oppidum...*

78. M. Py, *Lattara 3...*

79. O. Buchsenchutz et A. Colin, Contribution des habitats de la Gaule chevelue    la chronologie de La T  ne Finale, *Gaule interne et Gaule m  diterran  enne aux II  me et I  r si  cles avant J. -C.*, 1991, p. 217-225.

80. C. Aulas, Note sur les amphores r  publicaines trouv  es    Roanne (Loire), *Le Deuxi  me Age du Fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les r  gions voisines*, Scheffeld-Saint-Etienne, 1982, p. 223-236.

81. R. Perichon et P. Jacquet, *op. cit.*, p. 91-100.

82. M. Vaginay et V. Guichard, *op. cit.*, p. 87-91.

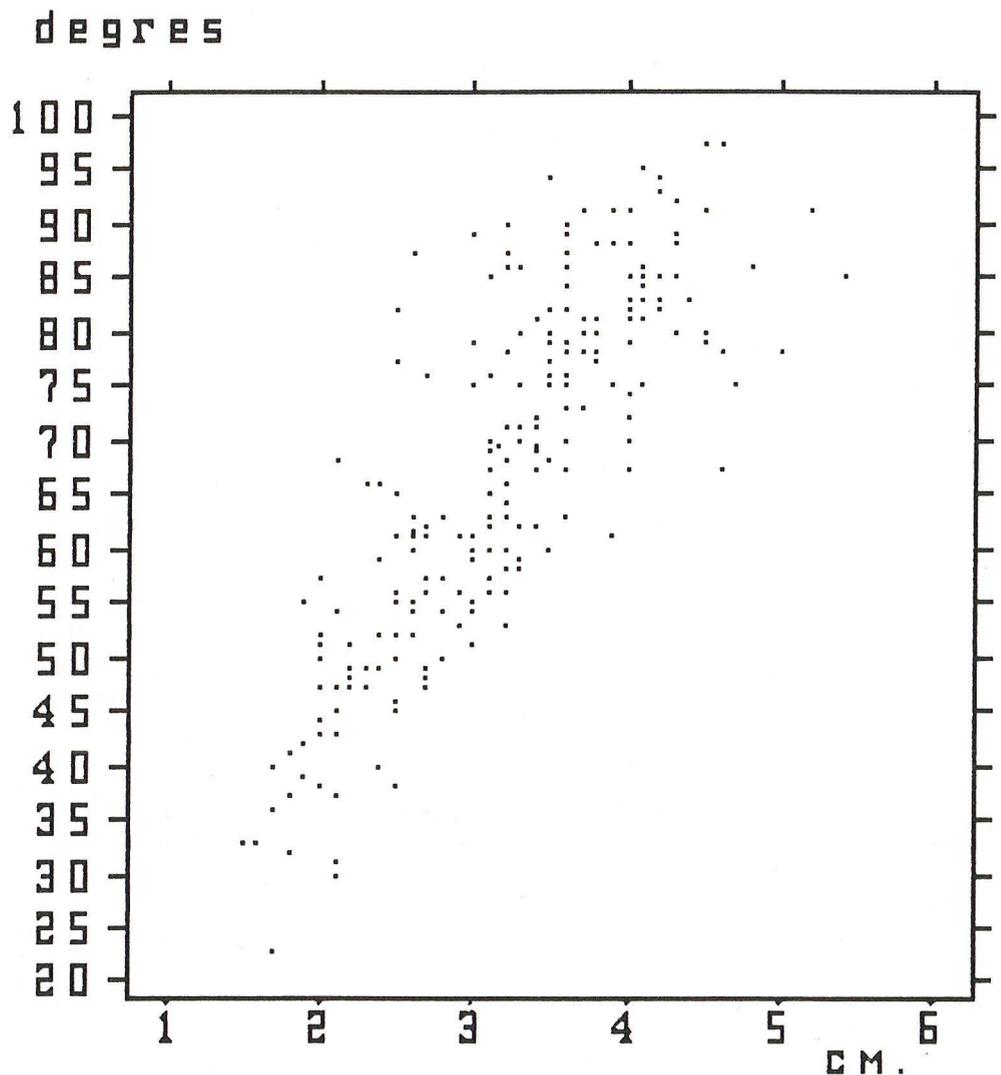


Fig. 36. — Représentation graphique de la hauteur et de l'inclinaison des lèvres d'amphores Dressel 1A du site.

100-50/40 av. J.-C.)<sup>83</sup>, au répertoire assez classique (Lamb. 5 ou 5/7, 6, 27 B et b et 31). En Languedoc oriental et en Provence, ces importations semblent se prolonger jusque vers 30/20 av. J.-C.<sup>84</sup>, prêtant ainsi à discussion<sup>85</sup>. Nous noterons simplement ici qu'une datation postérieure au milieu du dernier siècle avant notre ère serait en complète opposition avec la chronologie indiquée par les amphores et le reste du mobilier.

Les autres céramiques fines importées (grise catalane, *sombrero-de-copa*, commune à pâte claire,...) subsistent sans grande évolution tout au long des IIe et Ier siècles av. J.-C. sur la plupart des sites du Midi. Seul le lécythe en pâte grise de la côte catalane, inconnu pour l'instant en Gaule, permet un rapprochement avec un exemplaire de la région de Giron, daté entre 90 et 70 av. n. è. Quant aux olpés à pâte

83. J. P. Morel, *op. cit.*, p. 47.

84. B. Dedet et M. Py, A propos du faciès de la campanienne A du Ier siècle avant J. C. dans la basse vallée du Rhône, *Archéologie en Languedoc*, t. 2, 1979, p. 115-126.

85. J. P. Morel, A propos des céramiques campaniennes de la France et d'Espagne, Journées d'études de Montpellier sur la céramique campanienne, *Archéologie en Languedoc*, t. 1, 1978, p. 148-168.

claire, au vu de la stratigraphie de Nages <sup>86</sup>, leurs bords d  jet  s et   paissis   voquent une datation haute (IIe si  cle av. J.-C.), en contradiction avec les anses trifides jug  es plus tardives (Ier si  cle av. J.-C.). Ces derniers sont cependant ant  rieurs aux olp  s    profil en goutti  re, que l'on rencontre localement plut  t au cours de la deuxi  me moiti   du Ier si  cle av. n.   . <sup>87</sup>.

La c  ramique indig  ne voit un   quilibre entre les productions model  es (51 %) et tourn  es (49 %) du foss  , alors que dans le puits n   3 les premi  res dominent (63 %) une population il est vrai beaucoup plus limit  e.

Ces proportions peuvent   tre compar  es    celles observ  es dans les niveaux pr  -august  ens du boulevard F. Fabi   <sup>88</sup>, dont il faut cependant remonter la chronologie, au vu d'un r  examen des c  ramiques d'importation motiv   par la mise en   vidence d'une marque consulaire dat  e de 129 av. J.-C. <sup>89</sup> et surtout des r  sultats d'une s  rie d'analyses dendrochronologiques sur lesquelles nous reviendrons.

• Phase 1 : (130-70 av. J.-C., au lieu de 100-70 av. J.-C.) : Commune model  e : 65 % ; commune tourn  e : 35 %

• Phase 2 : (70-40 av. J.-C., au lieu de 50-40 av. J.-C.) : Commune model  e : 44 % ; Commune tourn  e : 56 %

Si l'on prend en compte les pourcentages du foss  , autrement dit ceux qui ont l'assise statistique la plus fiable, ces derniers viendraient s'intercaler entre les phases 1 et 2 du boulevard F. Fabi  . Cependant, ces pourcentages ne donnent qu'une tendance variable pour une m  me p  riode en fonction du contexte : il est assez fr  quent de relever des proportions diam  tralement oppos  es entre une tombe ou un d  p  t rituel et un niveau d'habitat ou un d  potoir. Par exemple,    Goinceat (Loire), une fosse dat  e du milieu du IIe si  cle av. J.-C. ne contient que 20% de c  ramique model  e <sup>90</sup>, de m  me qu'   Yvernon (Suisse) o   une palissade fut dat  e de 156 av. J.-C. par dendrochronologie <sup>91</sup>. Au contraire, le site d'Etival-Clairefontaine (Vosges) fournit des pourcentages stables de c  ramique model  e (environ 30 %) et ce sur trois niveaux d'occupation s'  chelonnant entre le milieu du IIe si  cle et l'  poque august  enne <sup>92</sup>.

De plus, les   volutions ne sont pas toujours lin  aires et peuvent pr  senter de fortes disparit  s d'une r  gion    l'autre, comme le montrent les exemples suivants :

#### Commune model  e

Nages II r��cent	(175/100 av. J.-C.)	60 �� 83%
Nages III ancien	(100/70 av. J.-C.)	50 �� 55%
Lattes - ilot 4	(150/125 av. J.-C.)	34%
Lattes - ilot 4	(125/75 av. J.-C.)	38%
Lattes - ilot 4	(75/50 av. J.-C.)	40%
Lattes - ilot 4	(50/25 av. J.-C.)	44%
Feurs 1	(160/140 - 140/120 av. J.-C.)	71%
Feurs 2	(140/120 - 120/100 av. J.-C.)	45%
Feurs 3	(120/100 - 80/70 av. J.-C.)	45%
Lyon, Le Verbe Incarn��	(80/60 av. J.-C.)	70%

Pour conclure, on constatera que l'hypoth  se   mise plus haut d'une contemporan  it   des diverses structures n'est pas contredite par l'examen du mobilier, notamment par les variations des classes d'amphores d'une zone    l'autre lorsque l'  chantillon   tudi   est suffisamment important (fig. 37). Tous les   l  ments concordent donc pour situer ces ensembles dans le courant de La T  ne III — ou de La T  ne D1 des chronologies allemandes —, soit entre 130/120 et 60/50 av. J.-C.

L'  tude du mobilier d'importation, notamment des amphores Dr. 1A o   l'indigence de timbres est marquante, oriente plut  t les datations vers le d  but de la T  ne III. Cette tendance vient d'  tre confirm  e par les premiers r  sultats d'une s  rie d'analyses dendrochronologiques <sup>93</sup>. Au total 19 charbons de bois du foss   et un bois provenant du boulevard F. Fabi   ont pu   tre synchronis  s et permettent d'obtenir un r  f  rentiel de 96 ans, dat   simultan  ment par ceux d'autres r  gions (Aquitaine, Centre, Franche-Comt  , Rh  ne-Alpes et Suisse). Les dates d'abattage obtenues s'  talent sur une dizaine d'ann  es au cours de la fin du IIe si  cle av. J.-C. Compte tenu de la vraisemblable contemporan  it   des diverses structures, combl  es peu de temps apr  s leur creusement (except   peut-  tre le puits n  1), il para  t raisonnable de dater l'ensemble de la phase ancienne de La T  ne III, soit entre 130/120 et 80 av. J.-C.

86. M. Py, *L'oppidum...*

87. Ph. Gruat, *Recherches...*

88. Ph. Gruat, *R  sultats...*, fig. 4 et 5.

89. L. Dausse et Ph. Gruat, *op. cit.*, p. 73, n   30.

90. M. Vaginay et V. Guichard, Une fosse de La T  ne Moyenne du site de Goinceat (Poncins, Loire), *Revue Arch  ologique de l'Est et du Centre-Est*, t. 35, fasc. 3-4, 1984, p. 191-226.

91. Ph. Curdy et M. Klausener, Yvernon-les-Bains, V. D. : un complexe c  ramique du milieu du second si  cle avant J. -C., *Arch  ologie Suisse*, t. 8, fasc. 4, 1985, p. 254-275.

92. M. Dalaut et A. Deyber, Les c  ramiques de l'oppidum lat  nien de la Pierre d'Appel    Etival-Clairefontaine (Vosges), *Gallia*, t. 45, 1988, p. 29-47.

93. R  alis  e par Arch  olabs, dossier suivi par C. Dormoy (r  f. ARC92/C1210D).

SECTEUR	CLASSE 1	CLASSE 2	CLASSE 3
Z. I P. 1	3 (50,00%)	0 (0%)	3 (50,00%)
Z. II HS	8 (72,73%)	2 (18,18%)	1 (9,09%)
Z. III	67 (54,03%)	34 (27,42%)	23 (18,55%)
Z. III P. 3	27 (55,10%)	11 (22,45%)	11 (22,45%)
Z. IV	1 (100%)	0 (0%)	0 (0%)
Z. V	1 (100%)	0 (0%)	0 (0%)
Z. VI	14 (73,68%)	5 (26,32%)	0 (0%)
Z. VII	1 (25,00%)	1 (25,00%)	2 (50,00%)
Z. VIII	1 (25,00%)	3 (75,00%)	0 (0%)
Z. IX	3 (100%)	0 (0%)	0 (0%)
Z. X	3 (100%)	0 (0%)	0 (0%)
Z. XI	0 (0%)	1 (100%)	0 (0%)
Z. XII	0 (0%)	0 (0%)	2 (100%)
Z. XIV	0 (0%)	0 (0%)	1 (100%)
HS	1 (50,00%)	1 (50,00%)	0 (0%)
E. LOUP	1 (100%)	0 (0%)	0 (0%)
TOTAL	131 (56%)	58 (25%)	43 (19%)

Fig. 37. — Répartition des diverses classes de lèvres d'amphores Dr. 1A par ensemble.

## Essai d'interprétation

### Des cavités à fonction unique ?

Au vu de la nature et de l'homogénéité des caractères des fosses, des puits et du fossé, on est en présence d'une série d'ensembles cohérents ayant probablement la même fonction.

La première question est celle d'une fonction primaire des excavations avant le comblement organisé. Pour les fosses, deux cas peuvent être envisagés : celle de fosse

d'extraction de terre et celle de silos. Certaines fosses paraissent trop régulières (Z. 10 à fond plat) ou sont creusées dans le substrat (Z. 8), pour que la première hypothèse soit retenue. De plus, dans un secteur vierge d'habitation où la place n'est pas limitée, pourquoi aurait-on creusé de petites fosses voisines alors qu'il était si simple de faire un trou plus conséquent ? Quant à l'hypothèse de silos, elle est également à rejeter en raison du petit diamètre et de la faible profondeur des fosses. Enfin, l'absence de toute sédimentation au fond des fosses montre qu'elles furent comblées d'un seul jet, très peu de temps après leur creusement.

Pour les puits, l'hypothèse la plus simple est celle de puits à eau. Dans le cas du puits n° 1, une telle possibilité est envisageable dans la mesure où la base de la cavité était située nettement au-dessous du niveau de la nappe phréatique, il est vrai facilement accessible à Rodez. La présence d'un niveau de végétaux variés (bois carbonisé ou non, coques de noisettes, bourgeons,...) au fond de cette cavité, peut laisser supposer qu'elle resta un certain temps ouverte pour l'approvisionnement en eau (puits ou citerne). Par contre, pour les puits n° 2 et 3, de telles traces étant totalement absentes, cette hypothèse ne peut être maintenue, à moins d'admettre qu'ils furent soigneusement nettoyés avant d'être comblés...

Considérons maintenant le fossé qui est la structure la plus déconcertante. Ses dimensions modestes, conjuguées à l'absence de tout autre aménagement, tels que des trous de poteaux, interdisent d'y voir un fossé d'*oppidum* ou de camp militaire, comme cela semble être le cas au Verbe-Incarné à Lyon<sup>94</sup>. L'hypothèse d'un ouvrage hydraulique, d'autant plus tentante que le fossé vient se jeter dans le puits n° 3, ne résiste pas non plus aux données topographiques. D'une part, le pendage du fossé ne correspond pas à celui du terrain ; d'autre part, l'ouvrage s'interrompt dans sa partie haute sur près de 4 m de long en raison d'un banc rocheux particulièrement résistant qui découragea les terrassiers. Quant à l'hypothèse d'une limite quelconque, aucun retour n'ayant été observé aux extrémités, elle paraît bien improbable. Comme pour les fosses, l'étude de son remplissage indique qu'il fut réalisé rapidement, peu de temps après son creusement.

Excepté peut-être le puits n° 1, ces excavations ne paraissent donc pas avoir eu une fonction primaire avant d'être comblées. Admettre, malgré tout, qu'elles en aient eu une nous conduirait alors à envisager leur remplissage sous l'angle d'une réutilisation en dépotoir. Il est vrai que, pris individuellement, ce cas de figure ne peut être rejeté avec certitude pour certaines cavités. Cependant, la remarquable homogénéité de ces ensembles (comblés de manière organisée), à l'écart des zones d'habitat situées beaucoup plus à l'est (fig. 1), exclut une telle hypothèse.

## Des cavités rituelles ?

Le fossé, les puits et les fosses semblent donc bien avoir été aménagés aux seules fins de recevoir les dépôts mis en évidence. En tout cas, leur remplissage était organisé et présentait des dispositions intentionnelles de mobilier, aussi humble soit-il. Cela indique *a priori* que ces dépôts revêtaient une signification particulière qui n'était nullement liée à la valeur marchande du mobilier offert, constitué essentiellement d'amphores et de céramique. Une telle démarche, pour le moins surprenante quand on réalise la quantité de travail nécessaire, ne peut se concevoir que dans un cadre rituel ou religieux.

Désormais, seules deux alternatives s'offrent à nous : il s'agit soit de sépultures, soit de cavités rituelles.

L'hypothèse funéraire, d'emblée très séduisante par comparaison avec les excavations du Toulousain<sup>95</sup>, ne paraît pas devoir être retenue : les neuf fosses n'ont pas livré le moindre vestige osseux ; pour les puits et le fossé, l'étude ostéologique n'a pas révélé la présence du moindre os humain. Sur les 3223 esquilles animales examinées, seules 221, soit 6,86 % ont pu être rattachées à une espèce (fig. 38), compte tenu de la fragmentation et de la crémation parfois très poussée dont elles ont fait l'objet. Etant donné ces caractéristiques, ces dernières paraissent être davantage le résultat d'incinérations que des reliefs de repas. Contre toute attente, les bovidés (71,95 %) devancent nettement les ovicaprins (14,48 %) et les suidés (13,57 %). Cependant, ces proportions doivent être relativisées en raison de la faiblesse de l'échantillonnage défini (6,86 %).

La fonction funéraire n'étant pas la finalité de ces cavités, une seule hypothèse reste à notre disposition : celle de structures à offrandes, probablement liées à un culte chthonien, comme cela semble être le cas — par exemple — pour un puits de l'*oppidum* de l'Ermitage à Agen<sup>96</sup>, récemment fouillé.

La découverte d'une statue anthropomorphe en bois (*simulacrum*) à la base d'une des cavités de *Segodumum*<sup>97</sup> et d'une autre en grès<sup>98</sup> à proximité d'une zone de puits, toutes deux figures de divinités<sup>99</sup>, vient conforter cette hypothèse.

94. C. Goudineau, *op. cit.*, p. 82-85.

95. M. Vidal, Note préliminaire sur les puits et fosses funéraires du Toulousain aux II<sup>e</sup> et I<sup>e</sup> siècles avant J. C., *Aquitania*, t. 4, 1986, p. 55-65.

96. R. Boudet, L'*oppidum* de l'Ermitage à Agen (Lot-et-Garonne), Catalogue d'exposition du Musée des Beaux-Arts d'Agen, *Les Celtes, la Garonne et les pays aquitains, l'Age du Fer du Sud-Ouest de la France (du VIII<sup>e</sup> au I<sup>e</sup> siècle av. J.-C.)*, 1992, p. 70-73.

97. Ph. Gruat, Les vestiges..., p. 47-48.

98. L. Balsan, Le dieu au torque de Rodez, *Revue Archéologique*, 1947, p. 92-95.

99. R. Boudet et Ph. Gruat, La statuare anthropomorphe de l'Age du Fer (ou supposée telle) dans le Sud-Ouest de la France, *Actes du 115<sup>e</sup> congrès National des Sociétés Savantes*, Avignon, 1990 (à paraître).

	BOVIDE		SUIDE		OVICAPRIN		TOTAL DETERMINE	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
PUITS 1	0	0,00	15	93,75	1	6,25	16	40,00
PUITS 2	4	57,14	1	14,29	2	28,57	7	4,11
PUITS 3	154	82,35	10	5,35	23	12,30	187	8,79
FOSSE	1	9,09	4	36,36	6	54,55	11	1,25
TOTAL	159	71,95	30	13,57	32	14,48	221	6,86

Fig. 38. — Répartition des os des diverses zones par types d'animaux.

## Conclusions

Pour la première fois à Rodez, une vaste surface explorée *extra-muros* n'a livré que des aménagements pré-augustéens non bouleversés par les occupations suivantes, comme c'est très souvent le cas en centre ville. Il s'agit de neuf fosses, trois puits et un fossé comblés essentiellement d'amphores, ainsi que de deux zones d'occupations probablement liées à ces excavations. L'étude du remplissage des cavités, jusqu'alors jamais fouillées dans de bonnes conditions, paraît montrer qu'elles furent aménagées aux seules fins de recevoir les dépôts organisés observés.

Ces derniers n'ont pas de caractère funéraire au vu de nos investigations mais aussi des recherches anciennes au cours desquelles la présence d'ossements humains n'a jamais été prouvée, contrairement à 30 % des puits et fosses de Toulouse et Vieille-Toulouse<sup>100</sup>. Par contre, des vestiges d'animaux incinérés ou inhumés sont régulièrement attestés en nombre restreint dans les dépôts de base.

Aussi, leur réalisation ne semble devoir se concevoir que dans un cadre rituel ou religieux, lié à un culte chthonien, et donc à rapprocher des pratiques observées dans plusieurs grottes-sanctuaires des Grands Causses<sup>101</sup>.

Ces recherches permettent de reconsidérer la quarantaine de structures pré-augustéennes analogues mises en évidence à *Segodunum* depuis le XIXe siècle, pour laquelle on ne dispose que d'observations sommaires (fig. 1). Leur recensement indique cependant qu'elles se distinguent notamment des cavités du Toulousain, de Lectoure (Gers) et de La Lagaste (Aude) sur plusieurs plans, malgré quelques points communs évidents (dépôts d'amphores et de meules, cuvette terminale du puits n° 2). Outre le caractère funéraire, jusqu'à présent indémontré à Rodez, les puits rutènes diffèrent tant par leur forme et leur dimension que par la qualité et la quantité du contenu<sup>102</sup>.

Généralement de section approximativement circulaire (près de 80 %), les puits ruthénois sont creusés dans le rocher préalablement décapé. Leur diamètre est compris le plus souvent entre 1 et 2 m. Les cas de section quadrangulaire sont loin d'offrir l'unité de ceux du Toulousain<sup>103</sup> et de Lectoure dans le Gers<sup>104</sup> à 85 % carrés et d'environ 1 m de côté, puisqu'ils varient entre 0,70 et 2 m à l'ouverture et sont indifféremment trapézoïdaux, rectangulaires ou carrés. Pour l'instant, seul un puits du stade Paul Lignon (fig. 1, site n° 2) a livré des parois bâties en pierre sèche comme le puits n° 6 de Lectoure<sup>105</sup>. Par contre, les vestiges de coffrage en bois, présents dans le Toulousain<sup>106</sup> font totalement défaut.

100. M. Vidal, *op. cit.*, p. 58.

101. B. Pajot et A. Vemhet, Les civilisations de l'Age du Fer dans les Causses, *La Préhistoire française*, tome 2, 1976, p. 692.

102. Ph. Gruat, *Recherches...*, p. 74-80.

103. M. Vidal, *op. cit.*, p. 57-58.

104. M. Larrieu-Duler, *op. cit.*

105. M. Larrieu-Duler, *op. cit.*, p. 34, fig. 12.

106. M. Vidal, Les coffrages en bois des puits funéraires du toulousain, *R.A.N.*, 1984, t. 17, p. 103-114.

En r egle g en erale, la profondeur des puits de *Segodunum* varie entre 2 et 3 m, voire moins, soit une moyenne bien inf erieure  a celle de Vieille-Toulouse (8  a 10 m), Toulouse Saint-Roch (4  a 5 m), mais aussi d'Agen <sup>107</sup>, Lectoure et de La Lagaste, sans pour autant que la duret e du substrat s'av ere d eterminante. Les fonds sont sph eriques ou plats respectivement lorsque la section est circulaire ou rectangulaire. Les comblements, r ealis es en une seule fois au vu des fr equents recollages interstratigraphiques, comprennent dans leur partie sup erieure soit des blocs de pierre, soit des remblais plus ou moins riches, plus rarement un niveau d'amphores.

A la caserne Rauch, le mobilier des cavit es est constitu e essentiellement, voire exclusivement, d'amphores vinaires italiques de type Dr. 1A. Ces derni eres, dispos ees au fond des excavations ou juste au-dessus des d ep ots de base, ne sont presque jamais intactes : elles sont incompl etes, bris ees ou d ecollet ees lors de leur enfouissement. L'ensemble du site a livr e un minimum de 270 amphores, ce qui, pour une capacit e variant de 20  a 25 litres par conteneur, repr esente 5400  a 6750 l de vin ! M eme si ces donn ees doivent  tre pond er ees par la dur ee d'utilisation du site, les diverses structures semblent cependant  tre assez proches dans le temps, voire synchrones, comme para t l'indiquer l' tude du mobilier. Cette quantit e d'amphore ne semble donc pouvoir  tre que le r esultat de consommation collective ou de libations, sugg er ee  galement par la pr esence d'un probable bouchon d'outre ou de tonneau dans le puits n o 3.

Outre les amphores, les offrandes — toujours dispos ees au fond des puits — comprennent du mobilier vari e (c eramiques, meules, menus objets m etalliques, ...), humble et souvent usag e. Les vases indiff eremment ouverts ou ferm es <sup>108</sup>, sont g en erale­ment tr es incomplets, rappelant en cela un rituel bien connu dans les s epultures tumulaires rouerg ates du Premier Age du Fer <sup>109</sup>, fond e semble-t-il sur le concept de la *pars pro toto*.

Sur le plan chronologique, l'abondant mobilier   forte proportion d'importation m editerran enne, permet de dater l'ensemble des structures de la caserne Rauch de la fin du IIe et/ou du d ebut du Ier si ecle av. J.-C., donn ees confort ees par une s erie d'analyses dendrochronologiques. Ce chantier confirme donc l'existence d'une occupation pr e-c esarienne de *Segodunum* <sup>110</sup>, pourtant parfois encore ni ee <sup>111</sup>.

D'un point de vue topographique, les cavit es   offrandes de la caserne Rauch s'inscrivent parmi un ensemble de structures analogues situ ees pour la plupart en marge des zones d'habitat, dans la moiti e occidentale de la butte de Rodez (fig. 1). Cette zone,   vocation probablement culturelle, pourrait r ev eler la pr esence d'un temple ou d'autres structures de sanctuaires.

A la lumi ere des r esultats de cette fouille, on devra   l'avenir s'interroger sur la fonction exacte des sites de hauteur (fortifi es ou non) et de plaine du Sud-Ouest de la Gaule ayant livr e des puits de la fin de l'Age du Fer   comblement organis e tels qu'Agen (Lot-et-Garonne), Albi (Tarn), La Lagaste (Aude), Lectoure (Gers), Rodez (Aveyron), Bazi ge, Toulouse et Vieille-Toulouse (Haute-Garonne).

107. J. Mommeja, *L'oppidum des Nitobroges*, *Congr es Pr ehistorique de France*, 1903, LXVIII, p. 167-242.

108. Contrairement au Toulousain o  les formes ferm ees pr edominent nettement (75  a 80 %), Cf. M. Vidal, 1986, *op. cit.*, p. 62.

109. Ph. Gruat, *Les tumulus du Premier Age du Fer en Rouergue*, T.E.R. de Ma trise, Universit e de Toulouse-Le Mirail, dactylographi e, 1988.

110. Ph. Gruat, *Recherches...*, p. 111-113.

111. J. Catalo, Rodez : du Forum antique au couvent des Jacobins, *Aquitania*, t. 8, 1990, p. 161-186.